



## RAPPORT D'ACTIVITES 2025

DISPOSITIF INTEGRE, INSTITUTIONNEL  
THÉRAPEUTIQUE, ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE  
GERLAND – MARIA DUBOST

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION..... 4

## L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 5

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	7
AGREMENT.....	7
PRESENTATION DES LOCAUX.....	9
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS .....	9
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES .....	11
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES .....	11
EVOLUTION DE LA POPULATION .....	15
SCOLARITE.....	16
INSERTION PROFESSIONNELLE .....	22
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE .....	25
– L'ACTIVITE.....	26
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS .....	26
DONNEES DES PROFESSIONNELS .....	30
LES ACTIVITES RECURRENTES.....	33
ACCUEIL DE JOUR .....	36
LE SERVICE AMBULATOIRE (SESSAD).....	39
HEBERGEMENT SEQUENTIEL.....	40
LES PROJETS DE L'ANNEE.....	41
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT .....	43
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES .....	43
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS .....	46
– L'ORGANISATION DU SERVICE.....	49
LE PROJET DE SERVICE .....	49
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2.....	51

L'ORGANISATION INTERNE.....	51
LA DEMARCHE QUALITE .....	52
LES EVENEMENTS INDESIRABLES .....	53
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM.....	55
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS .....	57
– RESSOURCES HUMAINES.....	59
ORGANIGRAMME.....	59
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	60
AJUSTEMENTS DE POSTES.....	62
ACTIONS DE FORMATION.....	62
– PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026.....	63
CHANTIER ET AMENAGEMENT DES NOUVEAUX LOCAUX .	63
REORGANISATION DU SERVICE ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE .....	64
ADAPTATION DES OUTILS INFORMATIQUES .....	65
– LISTE DES REDACTEURS.....	67
– ANNEXES.....	68
RESULTATS DE L'EVALUATION EXTERNE .....	68
PLAN D'ACTION D'AMELIORATION DE LA DEMARCHE QUALITE .....	69
PROJET IMMOBILIER 2025-2027 .....	70



# INTRODUCTION

---

## La fin d'un cycle ou le début d'un nouveau chapitre

*Au fil des années, les équipes du DITEP de Gerland-Maria Dubost, ont dû s'adapter au mieux pour assurer l'accompagnement des jeunes au sein d'un dispositif intégré. L'année 2025 a été marquée par une succession d'évaluations contraintes, nous permettant de prendre la mesure de tout le parcours effectué depuis 2022 et de celui qui restera à faire en 2026.*

Dès le mois de janvier 2025, nous avons dû répondre à l'étude de notre activité en temps réel sur une **coupe définie par SERAFIN-PH** pour définir une nouvelle grille de tarification.

Au mois de mai s'organisait la première **évaluation externe** de notre service ITEP-SESSAD depuis qu'il est défini en tant que Dispositif intégré.

En juillet, après des années d'hésitations et de négociations, les architectes ont tracé les derniers traits sur les plans des nouveaux bâtiments pour enfin laisser place aux **premiers coups de marteaux dans les murs de notre institution**.

Après plusieurs absences successives de professionnels, des difficultés de recrutements dans notre secteur d'activité, en septembre 2025, c'est **l'équipe de direction qui a dû se recomposer**.

L'année 2025 s'est déroulée sur un rythme effréné, laissant peu de temps à la prise de recul nécessaire pour trouver les moyens de faire face à tous les chantiers commandés. Pour autant, l'activité du DITEP ne s'est pas arrêté mais ces délais exécrables contraints ont eu, en plus d'un impact financier pour renforcer le travail d'équipes, un impact humain pour préparer et accompagner dans les meilleures conditions possibles les professionnels avec les jeunes à traverser tous les changements attendus dès 2026.

# L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

*Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurées par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.*

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

---

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :  
solidarité, laïcité et égalité

---

**Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires.** Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

**Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924.** En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA) et un service d'accompagnement (PASS'MNA),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.
- La Cellule de Facilités de Parcours de Vie
- Un dispositif Régional temporaire Communication Alternative et Améliorée.
- Un projet Habitat Partagé

# PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

---

## AGREMENT

De ses origines en 1952 avec Maria DUBOST jusqu'à ce jour, le DITEP de Gerland, basé au sud de Lyon dans le 7<sup>e</sup> arrondissement - initialement nommé le *Centre Maria DUBOST (CMD)* – n'a eu de cesse d'évoluer et de s'adapter au fil des années : passant d'IM-pro à IME puis d'IME-IR à IME-ITEP avec un double agrément, pour ensuite rester un ITEP. Son association d'origine, l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (l'OLPPR) crée en 2003 le *SESSAD de Gerland*. Le CMD incluant avec lui le SESSAD et sa culture « hors les murs », l'ITEP devient officiellement le *DITEP de Gerland* au sein d'une nouvelle association fusionnée avec l'OLPPR : les PEP69/ML. En 2024, à l'occasion du centenaire des PEP, les usagers et les professionnels votent pour réunir le passé de l'institution avec son actualité et renomment le service : *DITEP Gerland-Maria Dubost*.

## NUMERO DE FINESS UNIQUE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le DITEP de Gerland reçoit officiellement son numéro de FINESS unique, déclarant définitivement le SESSAD comme une entité à part entière du dispositif intégré ITEP. En 2025, la gestion des notifications et le traitement des admissions étaient encore contrariés par le fait de pratiques professionnelles à mettre à jour, tant du côté de la MDMPH sur le référencement de ViaTrajectoire que le service administratif du DITEP qui fonctionnait jusqu'alors avec deux secrétariats distincts, un SESSAD et un ITEP.

## CAPACITE D'ACCUEIL

Le DITEP de Gerland, géré par l'association des PEP69/ML, est aujourd'hui autorisé à accueillir **155 enfants et adolescents** de 0 à 20 ans. Toutefois, il accueille essentiellement des jeunes **de 12 à 20 ans**, voire dès 8 ans, pour les enfants accompagnés en ambulatoire. Tous sont orientés par la Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH) du Rhône, car ils « présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».

Le DITEP de Gerland peut les accueillir selon les modalités suivantes :

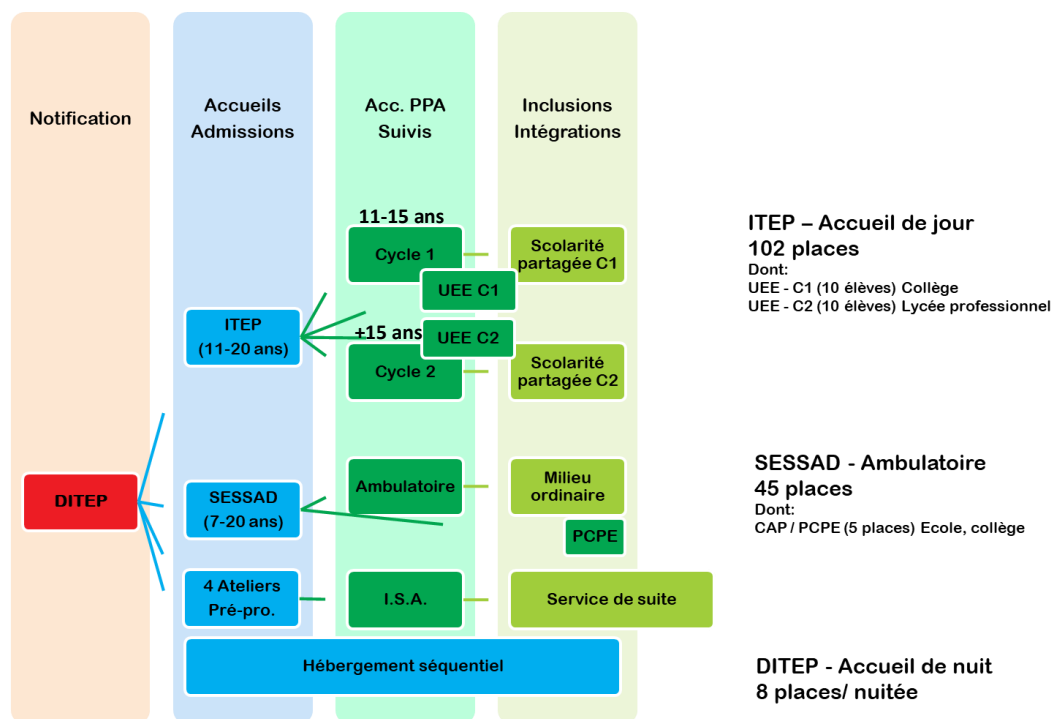
- 102 en accueil de jour
- 8 dans le cadre de l'hébergement séquentiel
- 45 en ambulatoire (SESSAD) dont 5 en Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (**PCPE**) dédié au dispositif de la Cellule d'Accompagnement Pluridisciplinaire (CAP).

Le DITEP est implanté sur trois sites distincts :

- la partie accueil de jour située avenue Jean Jaurès dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.
- la partie accueil de nuit située dans une villa sur la commune de Saint-Genis-Laval.
- la partie ambulatoire (SESSAD) située rue de Gerland dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.

## ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Même si les adolescents orientés par la MDMPH présentent des difficultés psychologiques se traduisant par des troubles du comportement, les modalités d'accueil et de parcours au sein du dispositif intégré ont été organisées selon la scolarité et le projet personnalisé de chacun :



En **accueil de jour**, le DITEP dispose de 2 modalités d'apprentissage et d'accompagnement : **Cycle 1** (11-15 ans) et **Cycle 2** (15 ans et plus). Chaque cycle bénéficie d'une Unité d'Enseignement Interne (**UEI**) et une Externalisée pour 10 élèves (**UEE**) soit en collège ou en lycée professionnel. De plus en plus d'adolescents parviennent à maintenir une partie de leur scolarité en ordinaire, les jeunes peuvent alors compenser certains apprentissages avec le groupe de la **scolarité partagée** entre le DITEP et l'établissement de secteur du jeune, sur un emploi du temps aménagé et personnalisé.

L'accompagnement **ambulatoire** est assuré par le **SESSAD** et permet de préserver le jeune dans son environnement scolaire et son bassin de vie. Le soutien de l'équipe pluridisciplinaire s'organise autour de rendez-vous hebdomadaires individuels ou en groupe à médiation thérapeutique ou éducative. Le DITEP est doté d'un **PCPE** pour renforcer l'accompagnement de 5 places non notifiés par la MDPH directement au sein d'une école et d'un collège conventionnés. Le pôle est composé d'un mi-temps éducatif et psychologique du DITEP et travaille avec l'équipe pédagogique partenaire.

Dans tous les cas, le DITEP adapte et garantit le soutien thérapeutique, éducatif et pédagogique nécessaire aux besoins de chacun. Le jeune peut évoluer d'une modalité à une autre tout au long de son parcours au sein du dispositif intégré.

Pour les plus de 14 ans, le dispositif intégré de Gerland a la particularité de compter également **4 ateliers préprofessionnels**, prenant appui sur les métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, menuiserie, électricité), la boulangerie, maintenance et hygiène des locaux (MHL) et des espaces verts, et l'atelier informatique et électronique. Ces ateliers peuvent accueillir les jeunes de plus de 14 ans déjà inscrits dans le DITEP mais également sous convention, tous ceux notifiés et accompagnés par d'autres DITEP.

Le **service d'accompagnement social et d'insertion (I.S.A.)**, propose à l'ensemble des personnes accueillies pendant leur parcours, un soutien complémentaire en travaillant plus spécifiquement sur une démarche

d'insertion sociale, professionnelle et d'appui à la famille. I.S.A. garantit également un service de suite mobilisable durant 3 ans après la sortie du dispositif.

**L'accueil de nuit** est ouvert à tous du lundi au vendredi. Chacun peut bénéficier d'une à trois nuits par semaine encadrées par une équipe pluridisciplinaire dédiée. La durée et les objectifs du séjour sont définis selon les termes décidés avec le jeune et sa famille via un contrat annexé au PPA. Ce dispositif complète les moyens d'accompagnements proposés par le dispositif.

## PRESENTATION DES LOCAUX

### CENTRE MARIA DUBOST

Implanté en zone urbaine du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, le DITEP Gerland-Maria DUBOST est un bâtiment de **5 935m<sup>2</sup>** construit sur 4 niveaux (dont le sous-sol) où l'accueil principal donne pignon sur rue avec une bouche de métro à 20 mètres. Construit sur le modèle architectural d'une école des années 70, le bâtiment à lui seul, fait institution :

- L'accueil de jour est composé de salles de classes, de locaux administratifs et des ateliers préprofessionnels (dont une cuisine, une menuiserie, et une boulangerie)
- Environ 2 310 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs
- Un gymnase séparant 2 cours de récréation - chacune avec un portail d'accès - orientées sur une deuxième rue
- Une salle de restauration, un self-service et une cuisine avec préparation des repas sur place

L'année 2025 marque le début du projet de rénovation de ce bâtiment réduisant de près de la moitié la superficie initiale. Sans toucher au gymnase, cela nous impose de repenser les salles de classes et d'activités ainsi que le service repas qui ne pourra plus être en modèle de self-service.

### SESSAD GERLAND

Le SESSAD est situé rue de Gerland. L'accueil des jeunes se fait dans des locaux administratifs avec deux entrées de plein pied et une salle de réunion, aménageable en salle d'activité collective.

### VILLA SAINT-GENIS-LAVAL

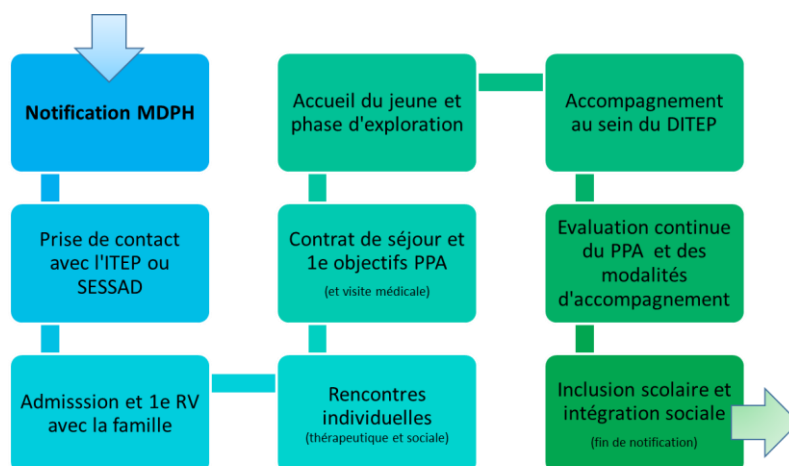
Nommée *la Villa*, l'hébergement séquentiel présente tout l'équipement d'une grande propriété aménagée sur deux étages, avec cuisine, 6 chambres, salon, salle à manger, douches et salles de bains, terrasse ombragée et un grand jardin vert. Cette maison implantée dans un lotissement de résidences privées, est accessible en transport en commun et permet un espace de répit situé au calme de la ville.

## PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

La mission des DITEP est d'accompagner des enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant des difficultés psychologiques dont l'intensité, notamment des troubles du comportement, entraînent, à travers un processus handicapant, de graves difficultés d'apprentissage et de socialisation.

### AUTODETERMINATION ET VISEE INCLUSIVE, TOUT UN PARCOURS

De la notification à la sortie, le jeune est accompagné, avec sa famille, tout au long de son parcours au sein du dispositif, en vue d'accéder à un environnement le plus inclusif possible et respectueux de son projet.



## LES EFFETS DU PASSAGE EN DISPOSITIF

La répartition des effectifs peut varier d'une année à l'autre selon de deux facteurs :

Le premier concerne **les attentes et les demandes des familles par rapport à de l'accompagnement ambulatoire ou interne et à l'état de scolarisation de leur enfant**. Des parents se présentent souvent désespérés par le nombre de démarches et le temps d'attente avant de pouvoir être accompagnés, notamment par un SESSAD, ou trouver un établissement scolaire qui « veuille bien » inscrire leur enfant parce qu'il n'a plus d'école. L'intention de départ est importante à prendre en compte, car elle peut favoriser, ou non, la mise au travail et l'implication du jeune dans son projet personnalisé par la suite.

Le deuxième facteur, agissant sur les effectifs, concerne **l'évolution des besoins et l'intensité des troubles du jeune au fil de son parcours**, parfois dès l'admission.

Le but étant d'adapter et ajuster l'accompagnement du jeune tout au long de son parcours selon l'évolution de ses besoins, tant au niveau scolaire, éducatif que soignant. Une fois accueilli, il peut passer d'une scolarité interne à l'ITEP, à une inclusion progressive en milieu ordinaire en « scolarité partagée » voire totale avec un accompagnement plus ambulatoire avec le SESSAD. Chaque jeune a donc un emploi du temps personnalisé pouvant être partagé entre l'interne et l'externe.

Pour **éviter les ruptures de parcours dans l'organisation actuelle**, nous tentons de faire évoluer le parcours en cours d'année. Mais cela impacte la dynamique du groupe déjà installée avec un équilibre fragile.

Nous devons pouvoir garantir **le taux d'encadrement éducatif ou pédagogique nécessaire au quotidien pour le collectif** : par exemple, un binôme de professionnels ne suffit plus pour accompagner quotidiennement 15 jeunes avec une scolarité partagée. Cela a également pour conséquence d'obliger les équipes pluridisciplinaires à plus de coordination et de communication entre elles et avec les différents services du dispositif intégré. Il en est de même avec le réseau partenarial extérieur et les familles : un temps partiel de médecin pédopsychiatre ne peut suivre 50 projets de soins sans un relais thérapeutique suffisant ou sanitaire extérieur etc.

# LES PUBLICS ACCOMPAGNES

## PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
12	11	4	5	7	3	3	1	3	2	15	5	71
Les prises de contact à l'initiative des parents												
		1	1	1	4		1	5	2			15
Les relances à l'initiative de l'établissement												
		1			1				1			3
<b>Total des notifications reçues en 2025</b>												<b>89</b>
<b>Pour rappel : notifications reçues en N-1</b>												<b>110</b>
<b>Pour rappel : notifications reçues en N-2</b>												<b>131</b>

Depuis 2024 et la matérialisation du Dispositif intégré ITEP avec un numéro FINESS unique, la comptabilisation des notifications reçues s'est faite progressivement. Nous constatons une baisse significative des notifications reçues entre mars et octobre, et une augmentation en fin d'année 2025 confirmée sur le début d'année 2026. Trois facteurs peuvent expliquer cette diminution :

- D'un point de vue technique, la mise à jour de la structure sur le ROR n'a pu se faire qu'au début 2025, ce qui a ralenti la fluidité de traitement des notifications sur Via trajectoire. Du point de vue de notre service, le changement de procédure, l'absence successive des professionnels en charge du traitement administratif des notifications peuvent également expliquer ce phénomène. Nous avons eu l'occasion de rencontrer les équipes de la MDMPH du Rhône en juin 2025, ce qui a permis de faire mieux connaissance avec la nouvelle organisation du DITEP de Gerland-Maria Dubost et les orientations possibles.
- Nous avons dû repenser nos procédures d'admission afin de les rendre plus accessibles aux familles. A l'issue de deux premières rencontres, dont une avec l'un de nos médecins pédopsychiatre, nous évaluons nos capacités à pouvoir répondre aux besoins et à la demande du jeune qui se présente en termes de moyens sur le DITEP et avec sa famille, nous précisons la modalité d'accueil la plus pertinente.
- Lors des premières rencontres avec les familles, nous entendons leur volonté de pouvoir maintenir le plus possible leur enfant dans une scolarité en milieu ordinaire, parfois au détriment de l'intensité des troubles qui peut aller jusqu'à l'exclusion. De plus, très peu de personnes connaissent les missions d'un « dispositif intégré ITEP », ou d'un « SESSAD », tel qu'indiqué sur la notification qu'ils reçoivent de la MDMPH. Dans les deux cas leur choix de mobiliser leur droit d'inscription en DITEP ne se fait qu'en dernier recours.

	Age des enfants et adolescents notifiés dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	4	61	14	79
Filles	1	9		10
Total	5	70	14	89

Le nombre de notifications concernant les enfants de 6 à 10 ans doit être lu en prenant en considération la temporalité des familles qui ont besoin de plus de temps pour accepter les besoins particuliers de leur enfant avant d'entreprendre une démarche d'inscription vers un service ambulatoire. Les rencontres que nous avons eu dans le cadre de l'équipe mobile ressource du DITEP ont, pour la majeure partie, confirmé cette hypothèse. Des parents ont pu nous confier leur inquiétude sur le risque de faire perdre la chance à leur enfant de pouvoir réussir son parcours scolaire.

	Age des personnes accompagnées admises dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	5	24	7	36
Filles	1	3		4
Total	6	27	7	40

Dans le cadre de nos accompagnements ambulatoires-SESSAD, nous poursuivons notre travail de lien avec les écoles primaires de proximité, ce qui nous permet aujourd'hui d'accueillir plus précocement les jeunes (à partir du CP/CE1). Ce "rajeunissement" progressif de notre file active peut s'expliquer ainsi :

- L'accompagnement plus précoce d'enfants en primaire permet la construction d'un lien éducatif de confiance (tant pour l'enfant que pour sa famille) et nous permet d'accompagner de façon plus apaisé le passage au collège. Cette entrée dans le cycle secondaire est souvent une entrée dans le monde de l'adolescence qui pour certains, majore les troubles relationnels et handicape l'accès aux apprentissages.
- Il faut noter que 2 jeunes admis en 2025, l'ont été après un travail de proximité entre les familles et notre PCPE, afin de faciliter la compréhension des missions du DITEP en lien avec les préconisations des enseignants et l'intérêt que ce soutien peut représenter dans le parcours de scolarisation de leur enfant.

	Age des enfants et adolescents sortis dans l'année				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 20 ans	Total
Garçons		6	5	15	26
Filles				3	3
Total	0	6	5	18	29

Les jeunes sortants sont davantage âgés de 18/20 ans et non 17. En effet, nous observons une période de résistance aux accompagnements proposés entre 12 et 16 ans, et à la majorité, certains font le choix de se « libérer » du choix que leur ont imposé leurs parents. Mais d'autre s'investissent de plus en plus vers 17 ans car l'autonomie se concrétise par la recherche de formation, de stages, d'emploi voire de logement. Ces sujets les mobilisent davantage à 18 ans, et parfois dans une certaine urgence.

	Age des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 à 24 ans	Total
Garçons	6	54	43	27		130
Filles	1	8	3			12
Total	7	62	46	27	0	142

Notre volonté de pouvoir intervenir précocement dans le parcours d'enfant ayant des besoins particuliers se heurte parfois à notre capacité d'assurer les transports nécessaires aux accompagnements de jeunes enfants. De plus, nos moyens d'accompagnement en interne, ne sont pas adaptés pour des élèves de primaire. Néanmoins, nous poursuivons notre travail de soutien aux équipes pédagogiques des écoles de notre territoire dans le cadre de notre fonction ressource.

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	
SESSAD	4
Autre Etablissement médico-social	3
Milieu familial	11
Provenance non connue	22

File active annuelle SESSAD			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
44	15	12	71
File active annuelle Accueil de jour			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
88	25	17	95

Avant la réforme de notre procédure d'admission unique en DITEP, en 2025 notre service administratif médico-social fonctionnait encore en 2 procédures distinctes.

Nous pouvons recevoir une notification précisant une modalité d'accompagnement ambulatoire mais, au regard de l'évolution de la situation au moment de l'admission, nous proposons une autre modalité ; par exemple : un jeune peut être déscolarisé depuis la réception de sa notification en « dispositif intégré ITEP avec préconisation d'entrée SESSAD », il sera donc plus pertinent de l'admettre en accueil de jour, avec un accompagnement et une scolarité interne.

Sectorisation des admissions réalisées			
Arrondissements / communes	Garçons	Filles	Total
69003 LYON	5		5
69004 LYON		1	1
69005 LYON	1		1
69006 LYON	1		1
69007 LYON	5	2	7
69008 LYON	8		8
69100 VILLEURBANNE	5		5
69120 VAULX-EN-VELIN	1		1
69140 RILLIEUX LA PAPE	1		1
69150 DECINES CHARPIEU	1		1
69190 SAINT FONTS	1		1
69200 VENISSIEUX	4	1	5
69310 PIERRE BENITE	1		1

69600 OULLINS	1		1
69800 SAINT PRIEST	1		1
<b>Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12</b>			
<b>Arrondissements / communes</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
69001 LYON	2		2
69002 LYON	2		2
69003 LYON	10	1	11
69004 LYON	1	1	2
69005 LYON	2	1	3
69006 LYON	3		3
69007 LYON	20	4	24
69008 LYON	25	1	26
69009 LYON	4		4
69100 VILLEURBANNE	9	2	11
69110 SAINTE FOY LES LYON	1		1
69120 VAULX-EN-VELIN	3		3
69130 ECULLY	1		1
69140 RILLIEUX LA PAPE	5		5
69150 DECINES CHARPIEU	1		1
69160 TASSIN LA DEMI LUNE	1		1
69190 SAINT FONTS	2		2
69200 VENISSIEUX	17	1	18
69230 SAINT GENIS LAVAL	1		1
69270 FONTAINES ST MARTIN	1		1
69300 CALUIRE ET CUIRE		1	1
69310 PIERRE BENITE	2		2
69330 MEYZIEU	1		1
69340 FRANCHEVILLE	1		1
69570 DARDILLY	1		1
69600 OULLINS	2		2
69650 QUINCIEUX	1		1
69730 GENAY	1		1
69740 GENAS	1		1
69760 LIMONEST	1		1
69800 SAINT PRIEST	8		8

Notre secteur d'intervention ambulatoire-SESSAD est plus ciblé sur les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon puis Villeurbanne et Lyon 3<sup>e</sup>, puis Vénissieux.

Souvent trop jeunes pour se déplacer seuls, pas assez autonomes et des familles peu disponibles pour assurer les trajets, notre équipe pluridisciplinaire doit bien mesurer ses moyens d'accompagnement pour se rendre au plus près de l'environnement des enfants.

Le public accompagné par notre Accueil de jour est quant à lui plus ciblé sur Lyon 8<sup>e</sup> et Vénissieux, puis Lyon 3<sup>e</sup>, Villeurbanne et St Priest, puis Rilleux-la-Pape.

Bien que plus âgés et autonomes, les adolescents accompagnés sur l'accueil de jour, doivent parfois faire une heure de transport en commun pour venir suivre leur scolarité au DITEP. En plus de la fatigue pour le jeune, les possibles aménagements d'emplois du temps avec une scolarité partagée se complexifient et freinent le rythme du travail inclusif avec le milieu ordinaire.

Bien qu'accessible en transports commun, la question du territoire d'intervention du DITEP, des lieux d'habitation et le manque d'autonomie de notre public, peut parfois être un frein dès l'admission ou décourager progressivement les jeunes à poursuivre leur accompagnement et bénéficier de notre aide.

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Personnes accompagnées de l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	40	< 1 an	0
> 1 an et < 2ans	31	> 1 an et < 2 ans	3
> 2ans et < 3ans	15	> 2 ans et < 3 ans	5
>3 ans et <4 ans	22	>3 ans et <4 ans	8
> 4 ans et < 5 ans	13	> 4 ans et < 5 ans	3
> 5ans et < 6 ans	10	> 5ans et < 6 ans	1
> 6 ans	11	> 6 ans	9
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>		<b>29</b>

## EVOLUTION DE LA POPULATION

Les adolescents que nous accompagnons présentent essentiellement des « troubles limites », aussi les fiches indiquant un "diagnostic en cours" traduisent l'une des missions quotidiennes de notre accompagnement thérapeutique à savoir, comprendre les difficultés psychiques et psychologiques dont souffrent les jeunes que nous accueillons.

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences								
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Troubles du comportement et de la communication	Diagnostic en cours	Autres déficiences	Total
À titre principal	3	21	25	26			67	23
À titre associé	10	1	15	41	1	1	31	47

Au niveau du SESSAD, si la tendance générale reste stable au niveau de la qualification des troubles présentés par les jeunes accueillis, l'élargissement se fait autour des TND (troubles neurodéveloppementaux) en particulier en lien avec des troubles des apprentissages (et du langage) pour lesquels nous n'avons pas les moyens de répondre du fait d'une carence en postes paramédicaux (psychomotricité, orthophonie, ergothérapie...) et de neuropsychologues. Un partenariat avec d'autres structures comme le CMPP ou en libéral, apparaît nécessaire à ce niveau.

On remarque également l'aggravation globale des tableaux cliniques et des situations (en particulier familiales) à l'origine d'une surcharge de travail tant sur le plan préventif que curatif.

Enfin, nous recevons de plus en plus d'enfants petits (à partir de 8-10 ans) ce qui est pertinent pour un travail de prévention mais qui nécessite aussi un temps éducatifs plus important (transports...).

Au niveau du DITEP, on perçoit une nette évolution dans l'application du concept de dispositif avec de plus en plus d'actions menées sur l'ensemble des structures (à partir, par exemple de la situation scolaire et/ou préprofessionnelle des jeunes), ce qui nous amène à réfléchir sur ce qu'on qualifie d'ambulatoire pour lui donner une nouvelle aire d'application à mettre en place, en travaillant toujours autour des besoins des jeunes. Au niveau des modalités « ITEP », la coordination médicale et la présence d'un pédopsychiatre tous les jours permet une évolution vers une harmonisation de l'équipe thérapeutique avec des indications de priorisation en fonction de nos moyens nettement insuffisants et une articulation meilleure entre les soins thérapeutiques et les prises en charge éducatives, d'autant que les pathologies accueillies apparaissent de plus en plus lourdes avec des troubles du comportement et des conduites très importants et/ou des confinements volontaires de plus en plus fréquents qui nous demandent de repenser notre façon de travailler, en particulier avec tous nos partenaires extérieurs (suivis psychiatriques, ASE, PJJ, éducation nationale... ).

## SCOLARITE

Les parcours de scolarisation des jeunes accompagnés se déclinent selon différentes modalités d'inclusion et de scolarisation, allant de l'inscription en dispositifs adaptés à l'inclusion en milieu ordinaire, en temps plein ou en temps partagé, ainsi que des élèves en Unité d'Enseignement Externalisée (UEE). Ces données traduisent la diversité des parcours accompagnés et la nécessité d'un étayage éducatif, pédagogique et thérapeutique renforcé.

Scolarisation des jeunes accompagnés en ambulatoire par le SESSAD :

SCOLARISATION INDIVIDUELLE		
Scolarisation dans l'année temps partagés et temps plein	Temps plein	Temps partagé
PRIMAIRE classe ordinaire	4	5
Dispositif ULIS (tout niveau)	8	-
COLLEGE classe ordinaire	6	5
LYCEE classe ordinaire	2	-
LYCEE Pro classe ordinaire	13	2
Formation CFA	2	-
Etudes supérieures	1	-

Scolarisation des jeunes accompagnés par l'unité d'enseignants du DITEP :

SCOLARISATION avec le DITEP				
Nombre d'élèves	Classe UEI	Classe UEE	Classe UEI à temps partiel avec une double scolarité	
-	-		Dispositif ULIS	1
CYCLE 1	16	7	COLLEGE	9
-	-		SEGPA	4
CYCLE 2	20	6	LYCEE	1
-			LYCEE Pro	21

### LES UNITES D'ENSEIGNEMENT INTERNES (UEI) CYCLE 1 & 2

Les temps de classe ont pour objectif de pouvoir accompagner les enfants ou les adolescents à l'acquisition des compétences et des connaissances correspondantes au programme scolaire de leur classe d'âge, autant que

possible. Arrivés dès la sixième après un parcours déjà chaotique, certains élèves ne savent pas encore lire ou écrire. Leur rapport au scolaire peut être traumatique et source d'angoisses.

Il est important de considérer chaque élève à son point de départ et l'appivoiser progressivement pour l'aider à reprendre confiance en lui, lui donner envie d'apprendre et le motiver.

Les synthèses annuelles et les ESS permettent de faire le point avec les parents sur les progrès de chaque élève et ajuster son parcours scolaire au fur et à mesure des compétences qu'il acquiert et de sa posture face aux apprentissages. Ainsi, un même élève pourra explorer la classe de l'UEE s'il est prêt ou même se réinscrire en milieu ordinaire. **Les élèves de DITEP souffrant d'un processus handicapant, les possibilités de scolarisation peuvent varier en fonction de l'évolution de leurs troubles.** L'équipe pédagogique de dispositif intégré prends totalement en compte cette variable.

### **Matières principales et objectifs premiers :**

- En français : participer de façon constructive à des échanges, contrôler sa compréhension (lecture autonome), pouvoir lire et comprendre des textes non littéraires, exploiter les principales fonctions de l'écrit, enrichir et structurer le lexique.
- En mathématiques : apprendre à calculer avec les nombres décimaux positifs, reconnaître, produire, comparer et calculer avec des fractions, utiliser les puissances pour simplifier l'écriture de produits.
- En sciences : formuler des hypothèses pour répondre à un problème posé, identifier et interpréter des résultats, se repérer dans le temps : construire des repères historiques, s'informer dans le monde du numérique.
- En éducation physique et sportive : natation, escalade, basket-ball etc. tant de sports individuels que collectifs au programme pour appréhender le rapport à son corps, aux limites, à la sécurité et à son environnement.
- Les 4 ateliers préprofessionnels peuvent être des matières d'apprentissage à part entière et compléter les temps de classe pour les élèves du Cycle 2 : pâtisserie, métiers du bâtiment, maintenance et hygiène des locaux, informatique.

**Les classes** sont divisées en deux ou trois sous-groupes, par niveau et par âge. Il est difficile de faire un cours de plus d'une heure pour garder l'attention des élèves, les séquences sont donc rythmées par de courtes pauses et les classes sont équipées de mobilier parfois originaux, comme des fauteuils, pour permettre à certains d'être assis dans d'autres conditions qu'une chaise classique.

Les classes peuvent difficilement contenir plus de **6 à 8 élèves** en même temps, car l'agitation d'un seul se répercute immédiatement sur les autres. Les éducateurs restent en soutien de l'enseignant en permanence, soit en classe directement, soit dans une salle adjacente pour permettre un temps de répit aux élèves les plus en difficultés le jour J.

## **LES UNITES D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEES (UEE) COLLEGE ET LYCEE**

Les élèves d'une unité d'enseignement externalisée (UEE) sont **d'abord des élèves inscrits dans un parcours scolaire dans le dispositif intégré ITEP**. L'UEE est un dispositif qui permet donc aux élèves du DITEP de bénéficier de temps de scolarisation dans une classe externalisée, implantée au sein même d'un établissement scolaire classique, tout en continuant à bénéficier des moyens quotidiens thérapeutiques et éducatifs du DITEP.

Pour **les accompagner à expérimenter ou à rester en contact avec un environnement scolaire dit « ordinaire »**, l'encadrement se fait en binôme avec :

- un enseignant spécialisé qui veille à leur proposer des aménagements et des adaptations leur permettant d'accéder aux apprentissages en lien avec le programme scolaire de leur classe d'âge et le socle commun de connaissances de compétences et de culture du Cycle 4 pour les collégiens.
- un éducateur spécialisé qui leur permet de travailler sur la socialisation avec les pairs, les exigences demandées aux élèves en termes de posture. Il intervient aussi dans la gestion des troubles et peut utiliser une salle de l'établissement dite « éducative », à proximité de la salle de classe de l'UEE pour permettre aux jeunes de « respirer » si besoin.

Deux conventions ont été signées pour **2 classes UEE** pouvant accueillir jusqu'à 10 élèves du DITEP avec

- Le collège Dargent, situé à Lyon 3<sup>ème</sup>

- La Cité scolaire Sembat-Seguin, située à Vénissieux, pour une classe sur le Lycée professionnel

### L'UEE-Collège :

Au sein du collège, il est aussi possible pour les **6 élèves** de l'UEE d'expérimenter des temps d'inclusion dans les autres classes, en lien avec leurs capacités, leurs compétences et leurs besoins. Ces temps d'inclusion débutent tout d'abord sous forme d'essais. Une rencontre préalable entre l'enseignant du collège, l'enseignante spécialisée de l'UEE et l'élève est systématiquement organisée. Des temps de bilans et une équipe de suivi de scolarisation (ESS) sont également mis en place et **permettent d'aboutir ou non, à une inscription administrative au collège**. Le cas échéant, l'élève bénéficie alors d'une « double inscription collège/DITEP » et passe sur une forme de scolarité dite « partagée ». L'emploi du temps est alors toujours élaboré en concertation avec l'équipe pédagogique et sera réajusté en fonction de l'évolution de l'élève au sein du collège et de ses accompagnements au DITEP.

De plus, **l'inclusion des élèves de l'UEE au sein du collège** peut aussi être expérimentée différemment lors de projets communs (visite d'expositions au CDI, 3 jours du « vivre ensemble », participation au CROSS du collège, animations autour de la semaine de la presse et des médias...) mais aussi sur des temps et des espaces de socialisation comme lors des pauses dans la cour du collège ou lors des repas à la cantine. L'expérience de l'inclusion est aussi matérialisée par la possession pour chaque élève de l'UEE d'une carte du collège et de son inscription sur le « groupe UEE » de l'application Pronote du collège.

Toujours dans le cadre de la convention, l'enseignante spécialisée et l'éducateur spécialisé de l'UEE **accompagnent et soutiennent aussi l'environnement du collège dans une démarche inclusive** via deux actions principales :

- Une heure par semaine est proposée aux équipes pédagogiques et éducatives du collège en tant que « personnes ressources sur les troubles du comportement » afin d'échanger et élaborer autour de situations d'élèves présentant ces troubles (avec ou sans notification de la MDMPH).
- Le « Parcours Dérogatoire » est un dispositif du collège auquel participent les professionnels de l'UEE lors de temps de réunions ainsi qu'une heure de classe par semaine dispensée par demi-groupe d'élèves de 3ème. Cette action permet un travail conjoint autour de situations d'élèves avec des besoins éducatifs particuliers et de travailler directement avec ceux-ci, notamment autour des compétences psycho-sociales.

### L'UEE Lycée :

Les conditions d'encadrement de l'UUE cette année 2025, n'ont pas permis de garantir la continuité des apprentissages pour ses 6 élèves. En effet, le binôme pédago-éducatif a pâti de nombreuses absences et d'un mi-temps thérapeutique de l'enseignante sans être remplacée par l'éducation nationale. Malgré les différents aménagements organisés avec les classes de l'interne, les temps passés au sein du lycée professionnel n'étaient pas suffisants pour préserver une dynamique inclusive. Ceci a été le sujet de discussions avec les jeunes et leurs parents, faisant même l'objet d'une plainte formulée lors d'un Conseil de vie sociale. Les familles et les jeunes ont été encouragés par le DITEP à faire un courrier à l'académie pour faire part de leurs inquiétudes. La direction s'interroge également sur la pertinence du partenariat avec le Lycée professionnel car depuis deux ans, les équipes pédagogiques ne se sont pas saisies du dispositif de l'UEE pour faciliter une approche inclusive des élèves du DITEP au sein de la cité scolaire.

## **LA SCOLARITE PARTAGEE**

Le soutien pédagogique proposé par le DITEP pour certains jeunes s'organise autour de la scolarité partagée et de l'accompagnement extérieur. Ces modalités visent à répondre aux besoins spécifiques de jeunes présentant des parcours scolaires fragilisés, qu'ils soient inscrits dans des établissements scolaires ordinaires, des formations professionnelles ou engagés dans un parcours d'insertion.

L'accompagnement a pour objectif de soutenir l'insertion progressive des jeunes dans des établissements de droit commun (collèges, lycées professionnels, CFA, etc.), tout en tenant compte des capacités psychiques, sociales et éducatives des jeunes. Il repose sur une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques, les familles et les professionnels du DITEP, avec des temps réguliers d'évaluation et d'ajustement des parcours.

Les jeunes bénéficient d'un emploi du temps aménagé, alternant présence au DITEP et en milieu scolaire ou de formation. Cette souplesse organisationnelle vise à prévenir les ruptures de parcours et à permettre une progression adaptée aux besoins individuels.

Deux modalités sont distinguées :

- Scolarité partagée (12-15 ans) : 15 jeunes accompagnés en moyenne.
- Accompagnement extérieur (15-20 ans) hors effectifs du SESSAD : 30 jeunes en moyenne suivis dans leur parcours scolaire ou professionnel.

L'ensemble de ces accompagnements repose sur deux équipes pluridisciplinaires, mobilisées autour d'un soutien éducatif, thérapeutique et pédagogique individualisée, soit une approche transversale accrue pour garantir la continuité et la cohérence des parcours scolaires et des orientations en apprentissage. Ce soutien, planifié en concertation avec les équipes pédagogiques des établissements et les professionnels du DITEP, se décline par :

- **Un suivi pédago-éducatif** : Les jeunes peuvent partager leur emploi du temps entre le DITEP et l'établissement scolaire. Ce partage est flexible et évolue en fonction des progrès réalisés par chaque jeune. Certaines situations permettent un retour à plein temps au DITEP, tandis que d'autres jeunes peuvent progressivement étendre leur scolarité dans un cadre ordinaire. Un suivi éducatif continu est proposé, avec des médiations éducatives régulières.
- **Des interventions thérapeutiques** : En parallèle de la scolarité, les prises en charge thérapeutiques (psychothérapie, orthophonie, psychomotricité ou médiations) sont également ajustées en fonction des besoins prioritaires de chaque jeune. Les interventions sont coordonnées pour assurer une prise en charge globale et cohérente.
- **Une collaboration étroite avec les équipes scolaires et familiales** est indispensable pour garantir l'inclusion et la réussite des jeunes dans un environnement dit « ordinaire ». En plus des ESS, des réunions régulières sont organisées entre les équipes du DITEP et les enseignants pour trouver des solutions pédagogiques adaptées à mettre en place et résoudre les difficultés rencontrées par les jeunes en milieu scolaire. Là encore, les parents sont impliqués, sollicités et eux-mêmes rassurés pour pouvoir soutenir et encourager leur enfant tout au long de ce parcours.

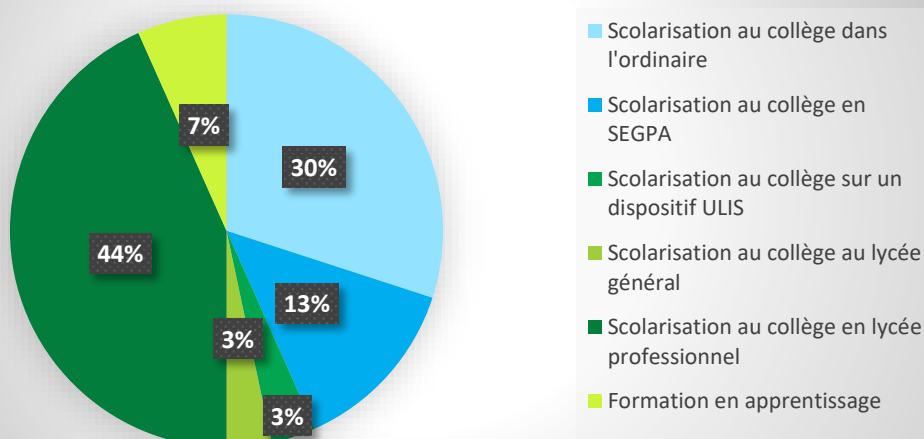
Dans le cadre d'une scolarité partagée, les missions du DITEP peuvent se résumer ainsi :

- Un suivi scolaire coordonné, personnalisé et adapté
- Une fonction ressource pour sensibiliser et soutenir les équipes pédagogiques
- Des interventions ponctuelles pour faciliter la gestion quotidienne entre plusieurs environnements d'apprentissage (ex : gestion des conflits au sein de l'établissement ou proposition d'emplois du temps aménagés temporaires pour un stage).

#### De janvier à juillet 2025 :

Type de scolarisation partagée avec le DITEP	Nombre d'élèves
Scolarisation au collège dans l'ordinaire	9
Scolarisation au collège en SEGPA	4
Scolarisation au collège sur un dispositif ULIS	1
Scolarisation au lycée général	1
Scolarisation en lycée professionnel	13
<b>Nombre total d'élèves bénéficiant d'une scolarité partagée</b>	<b>28</b>
<b>Total des heures cumulées d'enseignement par semaine sur le DITEP</b>	<b>105,5h</b>
<b>Total des heures cumulées d'enseignement par semaine dans un établissement scolaire</b>	<b>459h</b>

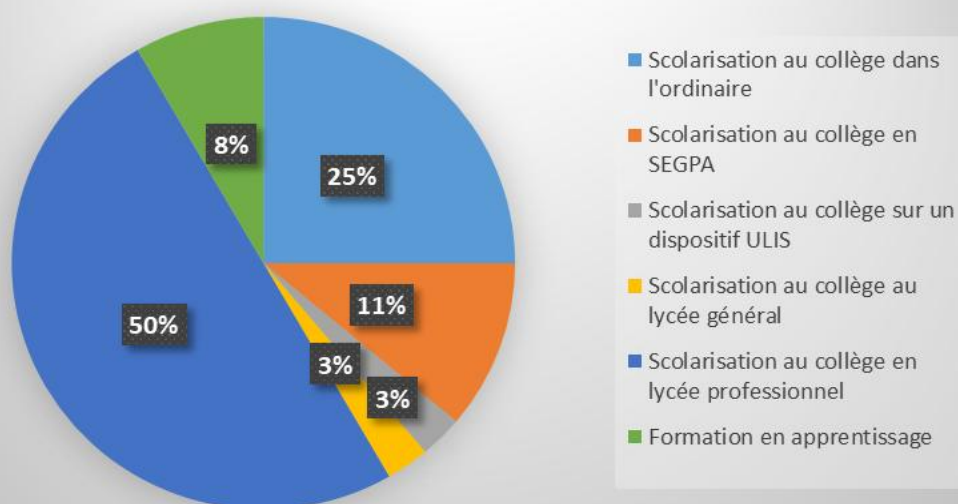
## Type de scolarisation partagée



**De septembre à décembre 2025 :**

Type de scolarisation partagée avec le DITEP	Nombre d'élèves
Scolarisation au collège dans l'ordinaire	9
Scolarisation au collège en SEGPA	4
Scolarisation au collège sur un dispositif ULIS	1
Scolarisation au lycée général	1
Scolarisation en lycée professionnel	21
<b>Nombre d'élèves bénéficiant d'une scolarité partagée</b>	<b>36</b>
<b>Total des heures cumulées d'enseignement par semaine sur le DITEP</b>	<b>106h</b>
<b>Total des heures cumulées d'enseignement par semaine sur un établissement scolaire</b>	<b>454h</b>

## Type de scolarisation



### SCOLARITE PARTAGEE DU « CYCLE 1 »

La scolarité partagée concerne des jeunes âgés de **12 à 15 ans**, majoritairement inclus en collège (ULIS, SEGPA ou classes ordinaires), avec un emploi du temps partagé et des temps significatifs au sein du DITEP.

Les emplois du temps font l'objet d'un **ajustement constant**, en fonction :

- Des capacités d'engagement des jeunes,
- De leur évolution clinique,
- Des exigences scolaires et institutionnelles.

Cette modalité permet de maintenir une inscription scolaire tout en sécurisant les parcours les plus fragiles.

### **Constats et actions**

- Mobilisation renforcée des professionnels éducatifs pour assurer le suivi et la coordination avec les partenaires scolaires.
- Adaptation permanente des emplois du temps, impliquant un travail de transversalité accru entre équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques.
- Mise en place et maintien de groupes pédagogiques et thérapeutiques visant à soutenir les apprentissages, l'estime de soi et le bien-être des jeunes.

### **Difficultés rencontrées**

- Forte hétérogénéité des profils nécessitant un haut niveau d'individualisation.
- Complexité des collaborations avec certains établissements scolaires.
- Ressources humaines parfois insuffisantes au regard de l'intensité de l'accompagnement requis.

### **Perspectives et améliorations**

- Développement et amélioration des outils de suivi et d'évaluation partagés.
- Renforcement des compétences professionnelles face à l'évolution des profils accueillis (troubles du comportement, situations complexes).
- Consolidation des partenariats avec les établissements scolaires.
- Approche transversale renforcée afin de garantir la continuité et la sécurisation des parcours.

## **SCOLARITE PARTAGEE ET APPRENTISSAGE DU « CYCLE 2 »**

L'accompagnement extérieur a concerné **33 jeunes en 2025**, âgés de **15 à 20 ans**, inscrits dans des lycées professionnels, des formations extérieures au DITEP ou engagés dans des parcours d'insertion (dont un jeune à l'École de la Deuxième Chance) ;

Certaines situations présentent des particularités notables : des jeunes sans scolarité effective mais engagés dans un projet d'insertion, accompagnements intensifs faute de solutions de formation, situations judiciaires (incarcération), ou arrêts d'accompagnement à l'initiative des jeunes majeurs.

Les formations suivies par les jeunes sont variées, couvrant différents secteurs professionnels et scolaires. Les graphiques ci-dessus illustrent la répartition des jeunes par formation.

### **Défis et Obstacles :**

L'équilibre entre scolarité et accompagnement reste un défi majeur. Les jeunes engagés dans des cursus qualifiants peinent à concilier emploi du temps scolaire et suivi au DITEP, ce qui fragilise la continuité des soins. L'absence d'enseignants mobiles limite l'adaptation pédagogique, tandis que les ruptures de parcours persistent, notamment chez les jeunes majeurs entrant dans la vie active.

### Progrès et Réussites :

Malgré ces difficultés, des avancées notables ont été constatées. Plusieurs jeunes ont gagné en autonomie et réussi leur intégration scolaire, sociale et professionnelle. Le renforcement du lien avec les familles a également favorisé un cadre plus structurant pour les jeunes.

### Vers un accompagnement optimisé :

Pour améliorer l'efficacité du dispositif, plusieurs pistes d'évolution sont envisagées :

- Le renforcement des partenariats avec les établissements scolaires et structures d'insertion ;
- Une flexibilité organisationnelle permettant une meilleure articulation entre scolarité, formation et soins
- Un soutien renforcé aux familles pour les impliquer davantage.

## CONCLUSION CONCERNANT LA SCOLARISATION

Si l'inclusion des jeunes progresse, la complexité des besoins de soins s'accroît, alors que les ressources spécialisées se raréfient. Pour garantir un accompagnement adapté, une mobilisation accrue des moyens humains et matériels est essentielle. Le défi reste de taille, mais l'engagement du DITEP demeure total pour assurer un parcours réussi à chaque jeune accompagné.

Si le DITEP n'est pas reconnu comme un cursus d'étude ordinaire, il n'empêche pas d'accompagner les élèves vers un diplôme ou une certification.

Diplômes & certifications				
Session 2025	Nombre d'élèves présentés	Nombre de candidats ayant bénéficié d'aménagements	Nombre d'élèves admis	Nombre d'élèves ajournés
CFG	13	-	10	3
DNB ou DNB pro	3	3	2	1
CAP / Bac pro	5	-	2	3
ASSR1	7	-	6	1
ASSR2	24	-	4	20

Le DITEP Gerland-Maria Dubost poursuit son engagement en faveur **d'un accompagnement inclusif et individualisé, visant la réussite scolaire, sociale et affective de chaque jeune**. L'année 2025 confirme la pertinence des dispositifs de scolarité partagée et d'accompagnement extérieur, tout en mettant en évidence la complexification des situations accompagnées et les limites liées aux ressources disponibles.

Les retours des établissements partenaires soulignent l'importance d'une collaboration régulière et d'un soutien renforcé pour gérer la complexité des comportements des jeunes. Des efforts sont à poursuivre dans la formation des équipes pédagogiques et la mise en place de solutions adaptées à chaque situation.

Les enjeux à venir portent sur la consolidation de ces modalités, le renforcement des moyens humains et partenariaux, et l'amélioration continue de la coordination des parcours, afin de sécuriser durablement les trajectoires des jeunes accompagnés.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

### SERVICE I.S.A

Le service I.S.A est un service d'Accompagnement et d'Insertion Sociale, qui depuis sa création en 2021, est assurée par 2 éducatrices spécialisées chargées d'insertion, les 3 Assistantes de Service Social du DITEP et 1 psychologue dédiée. L'équipe soutient, en transversalité, l'ensemble des équipes sur le dispositif et s'appuie

sur les temps d'élaboration en groupe de travail pour proposer un accompagnement complémentaire aux jeunes pour lesquels la notion d'insertion sociale prend une part importante de son projet personnalisé. Ainsi, le service I.S.A. a soutenu :

- L'ensemble des **projets de sortie** et préparation des jeunes majeurs à l'**orientation professionnelle**,
- La proposition de **thérapies familiales** pour les parents dont l'enfant aurait besoin de cet appui,
- L'organisation du **Café des parents** chaque mois,
- Sa mission d'aide en tant que **Service de suite** pour répondre au mieux aux sollicitations des jeunes sortis du DITEP.

Age des sortants		
Age	Nombre	
6 à 10 ans	-	
11 à 15 ans	6	
16 à 17 ans	5	
18 à 20 ans	18	
<b>Total</b>	<b>29</b>	
	Motif de sortie	
	Garçons	Filles
Demande de la famille	1	1
Autre motif	13	1
Changement d'ESMS/réorientation	5	-
Limite d'âge (+ de 20 ans)	6	2
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>4</b>

Modalité d'insertion	Situation des sortants		
	Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire	5	-	5
Emploi secteur protégé	-	1	1
Poursuite Formation professionnelle	3	1	4
Réorientation ESMS	4	-	4
Recherche d'emploi /mission locale	2	1	3
Situation de rupture sociale	-	-	0
Sans solution (connue)	12	-	12
Demande RQTH	-	-	0
<b>TOTAUX</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>29</b>

Les situations sans solution formalisée ne relèvent pas d'une rupture institutionnelle, mais d'un arrêt décidé par les jeunes eux-mêmes, dans un contexte de majorité légale ou imposé par l'atteinte de l'âge limite d'accompagnement à 20 ans ou par une mobilité géographique nécessaire (logement, emplois, formation, soins). En 2025, le Cycle 2 a enregistré 7 sorties de ces jeunes « inscrits entre-deux parcours » ; parmi celles-ci :

- 3 jeunes disposent d'une solution identifiée (1 en formation et 2 en situation d'emploi)
- 4 sorties sont intervenues à l'initiative des jeunes à leur majorité ou en raison de leur situation personnelle

Ces données traduisent la diversité des modalités de fin d'accompagnement possibles. Elles interrogent néanmoins la question de l'adhésion au dispositif et la capacité à sécuriser davantage les sorties, notamment pour les jeunes majeurs en transition vers l'autonomie. Au-delà de l'inclusion scolaire, ces éléments confirment la nécessité de renforcer le travail d'anticipation et de consolidation des partenariats avec le droit commun, afin de limiter les fins de prise en charge sans solution stabilisée.

## LES ATELIERS PREPROFESSIONNELS

Nos ateliers préprofessionnels jouent un rôle central dans l'accompagnement des jeunes en difficulté. Ils constituent **un levier essentiel pour prévenir les ruptures de parcours, favoriser la remobilisation et accompagner chaque jeune dans la construction de son projet d'orientation**. Ils offrent un cadre sécurisant et structurant, permettant à chacun de pouvoir être accueilli, en fonction de ses attentes et de ses besoins. Ainsi, nous pouvons identifier deux profils possibles :

- Les jeunes entre **12 et 14 ans** pour lesquels il s'agit de s'inscrire simplement dans la **découverte de métiers** en lien avec ce que nous proposons en termes d'ateliers. Dans ces cas-là, chaque jeune est accueilli sur l'ensemble des ateliers durant une période en moyenne d'une à trois semaines.
- Les jeunes entre **15 et 20 ans** sont accueillis dans les ateliers avec une visée différente. Il s'agit pour eux de les accompagner dans l'**acquisition de savoir être**, dans un premier temps. Puis, de vérifier s'il existe une appétence pour un atelier en particulier, ce qui pourrait nous amener à les accompagner sur un début **d'acquisition de compétences techniques** avec une visée d'insertion professionnelle par, éventuellement, des formations diplômantes ou qualifiantes à terme.

Parallèlement à ces groupes de jeunes, d'autres sont victimes de troubles tels qu'ils ne sont pas en capacité de s'inscrire dans un accompagnement vers une formation. Ces deniers ont toute leur place au sein de nos ateliers avec un projet personnalisé adapté à leurs difficultés. Un certain nombre pourront être orientés vers des postes aidés pour leur permettre d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités (ESAT, entreprises adaptées...).

Les projets d'insertion professionnelle se font également dans le cadre d'une collaboration étroite entre les éducateurs techniques spécialisés et les chargés d'insertion professionnels, pour mutualiser les moyens et permettre d'accompagner de façon optimum, les jeunes en capacité de s'inscrire dans un projet de formation ou d'apprentissage.

Quatre ateliers préprofessionnels :

- **Les métiers du bâtiment** : Un éducateur technique spécialisé porte cet atelier. L'atelier bâtiment permet aux jeunes de pouvoir découvrir plusieurs métiers de ce secteur soit la maçonnerie, la plomberie, la peinture, l'électricité, le placoplâtre. Nous disposons également d'un atelier menuiserie équipé pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers du bois.
- **Maintenance et hygiène des locaux et des espaces verts** : L'éducateur technique spécialisé intervient avec les jeunes auprès d'un client dans le cadre de prestations et de services.
- **La boulangerie** : Une éducatrice technique spécialisée formée au métier, dispose de tout le matériel professionnel nécessaire pour pouvoir faire découvrir ce métier aux jeunes. Elle les accompagne dans le choix des menus et leur élaboration. Cela peut constituer un véritable tremplin vers les métiers de la restauration.
- **L'informatique et l'électronique** : Nouvellement créé par une éducatrice technique spécialisée, cet atelier accueille en groupe ou en individuel les jeunes pour les initier au codage, aux recherches sur internet, à la découverte numérique et technologique.

Les professionnels collaborent avec un réseau de partenaires et chaque atelier facilite les mises en stages dans les entreprises et l'initiation au monde du travail.

## FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE

File active moyenne mensuelle						
Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places semi-internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	40	70	102	68	8	13
FEV	40	74	102	68	8	8
MAR	40	74	102	68	8	8
AVR	40	72	102	68	8	8
MAI	40	72	102	67	8	10
JUI	40	73	102	70	8	10
JUIL	40	73	102	71	8	10
AOU	40	72	102	74	8	0
SEP	40	80	102	69	8	7
OCT	40	75	102	78	8	7
NOV	40	75	102	78	8	2
DEC	40	76	102	72	8	13
<b>Moyenne</b>	<b>40</b>	<b>74</b>	<b>102</b>	<b>71</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Taux file active</b>	<b>1,85</b>		<b>0,7</b>		<b>1</b>	

Pour le service SESSAD, la légère baisse de notre taux de file active cette année s'explique par trois facteurs :

- Suite au départ et recrutement d'une nouvelle éducatrice, les admissions se sont faites pour assurer une montée en charge progressive des accompagnements réalisés par cette professionnelle.
- Le départ en retraite de notre secrétaire d'accueil première interlocutrice des demandes des familles, a été un frein à notre réactivité pour organiser les rencontres d'admissions.
- Nous avons, indépendamment de ces deux premiers facteurs, observé une baisse sensible des notifications spécifiées SESSAD nous parvenant sur le premier semestre 2025

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
29	43827

Ceci étant, l'activité ambulatoire sur l'ensemble du DITEP a connue cette année un plus grand taux de file active, passant de 1.27 en 2024 à 1.85 en 2025. Ceci s'explique par le fait qu'une trentaine des jeunes accompagnés entre 15 et 20 ans sur l'accueil de jour, sont essentiellement accueillis en parallèle de leurs apprentissages ou de leur projet de formation sur l'extérieur. Pour ceux-là l'activité se décompte en séances d'accompagnement en proximité du lieu de vie ou de stage, avec quelques temps de prise en charge thérapeutiques sur la semaine, similaire au travail ambulatoire du SESSAD.

# L'ACTIVITE

Une année jalonnée par des contraintes imposées par la coupe SERAFIN-PH, l'évaluation externe, et le début des travaux du bâtiment de l'accueil de jour. Se sont ajoutés un manque de stabilité sur des postes essentiellement socio-éducatifs et un changement partiel de l'équipe de direction. Tous ces événements successifs expliquent pourquoi l'activité 2025 n'a pas pu répondre pleinement à ses objectifs.

## DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

DITEP Gerland 2025	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL 2025
Nombre de jours d'ouverture	20	21	16	19	17	21	14	5	22	18	19	16	208
niveau d'activité contractualisé	20	21	16	19	17	21	14	5	22	18	19	16	208
CAPACITE AUTORISEE de l'ETABLISSEMENT - accueil de jour et accueil de nuit (AJ et AN)	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	
File active contractualisée	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	
TOTAL EFFECTIFS ADMIS dans l'ETABLISSEMENT (AJ et AN)	68	68	68	68	67	70	71	74	76	78	78	72	
SEMI INTERNAT Capacité autorisée en places	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	
Semi internat file active contractualisée	112,20	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	112,2	
Semi internat File active accompagnée	57	61	61	61	66	69	70	73	69	71	69	59	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	1 836	1 928	1 469	1 744	1 561	1 928	1 285	459	2 020	1 652	1 744	1 469	19 094
Total journées réalisées	1 082	1 153	906	927	936	1 077	748	210	1 445	1 164	1 133	773	11 554
Taux présence	53,04%	53,83%	55,51%	47,83%	53,98%	50,28%	52,38%	41,18%	64,39%	63,40%	58,46%	47,37%	
Taux présence cumulé		53,44%	54,02%	52,48%	52,75%	52,30%	52,31%	51,89%	53,66%	54,68%	55,05%	54,46%	
Ecart du mois	-754	-775	-563	-817	-625	-851	-537	-249	-575	-488	-611	-696	-7 540
Ecart cumulé	-754	-1 529	-2 092	-2 909	-3 533	-4 384	-4 921	-5 170	-5 745	-6 233	-6 845	-7 540	
INTERNAT Séquentiel Capacité autorisée en places	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	

Internat File active contractualisée	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	
File active accompagnée	13	8	8	8	10	10	10	0	7	7	9	13	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	144	151	115	137	122	151	101	36	158	130	137	115	<b>1 498</b>
Total journées internat réalisées	9	7	7	7	1	1	1	0	47	36	44	54	<b>214</b>
Valorisation journées internat sur transferts	0	0	0	0	0	0	23	0	0	0	0	0	<b>23</b>
<b>TOTAL JOURNEES INTERNAT</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>54</b>	<b>237</b>
Taux présence	5,63%	4,17%	5,47%	4,61%	0,74%	0,60%	21,43%	0 %	26,70%	25,00%	28,95%	42,19%	
Taux présence cumulé		4,88%	5,04%	4,93%	4,17%	3,51%	5,47%	5,26%	8,31%	10,04%	11,91%	14,24%	
Ecart du mois	-135	-144	-108	-130	-121	-150	-77	-36	-111	-94	-93	-61	<b>-1 261</b>
Ecart cumulé	-135	-279	-387	-517	-639	-789	-866	-902	-1 013	-1 107	-1 199	-1 261	
Accompagnement ambulatoire Capacité autorisée	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
Accompagnement ambulatoire file active contractualisée	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	
File active accompagnée	70	74	74	72	72	73	73	72	80	75	75	76	
Activité prévisionnelle budgétaire en actes	320	336	256	304	272	336	224	80	352	288	304	256	<b>3 328</b>
<b>TOTAL ACTES REALISES</b>	<b>595</b>	<b>627</b>	<b>584</b>	<b>540</b>	<b>499</b>	<b>539</b>	<b>342</b>	<b>95</b>	<b>488</b>	<b>323</b>	<b>524</b>	<b>435</b>	<b>5 592</b>
Taux présence	185,9%	186,7%	228,2%	177,6%	183,6%	160,4%	152,5%	119,3%	138,7%	112,2%	172,4%	169,9%	
Taux présence cumulé		186,4%	198,1%	193,0%	191,3%	185,6%	182,0%	179,6%	173,8%	167,4%	167,9%	168,0%	
Ecart du mois	275	291	328	236	227	203	118	15	136	35	220	179	<b>2 264</b>
Ecart cumulé	275	566	895	1 131	1 358	1 561	1 679	1 694	1 830	1 865	2 085	2 264	

## PROBLEMATIQUE DES SITUATIONS DU PUBLIC ACCUEILLI

Problématique des situations des jeunes accompagnés dans l'année	
Interventions multiples	Nombre de jeunes concernés
Pas d'autre suivi au plan éducatif ou médico-psychologique (CMP)	8
Soins psychiatriques engagés en secteur public	4
Soins psychiatriques engagés en secteur libéral	0
Rééducation en secteur public ou libéral (orthophonie, psychomotricité...)	9
Bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre administratif (AED...)	18
Bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (AEMO)	17
Bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre administratif (Aide sociale à l'Enfance)	1
Bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire (placement ordonné par un juge pour enfants)	3
Concerné par un suivi judiciaire au plan pénal	3
Enfants placés en MECS-Familles d'accueil au 31/12	7

Les prises en charge extérieures soignantes en secteur, types : CMP, CATTP, sont de plus en plus rares et quasiment systématiquement arrêtées au moment de l'admission au sein du DITEP.

L'ensemble de l'équipe thérapeutique du DITEP s'efforce de faire le lien avec les partenaires médicaux pour maintenir une cohérence des soins et conventionnent certaines prises en charge des adolescents sur le territoire favorisant l'accès aux droits communs.

Mais nos médecins pédopsychiatres et généraliste alertent sur l'absence des relais sanitaires notamment lorsqu'il s'agit de poser un diagnostic (psychiatrique, neuropsychiatrique, etc...), de traitements médicamenteux ou d'hospitalisations de jour indispensables pour favoriser tout processus d'inclusion sociale et scolaire.

### PROFIL CLINIQUE DES ADOLESCENTS ACCUEILLIS AU SEIN DU DITEP

Comme décrit dans le Projet de dispositif du DITEP de Gerland 2023-2027, les troubles du comportement de ces adolescents se constituent comme les principaux témoins d'une grande souffrance psychique. Sur le plan diagnostique, ils peuvent être associés à des troubles neuro-développementaux (Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, Troubles du Spectre de l'Autisme...), des Troubles spécifiques des apprentissages (leurs capacités cognitives sont toutefois préservées, inscrivant ces jeunes hors du champ de la déficience), des Troubles anxieux, etc.

**Les troubles du comportement** répertoriés dans les classifications au titre de Troubles des Conduites, Troubles Oppositionnels avec Provocation... **se voient imbriqués à des troubles psychoaffectifs massifs et à la clinique du traumatisme.** Ils sont, de façon quasi-systématique, le témoin de premières expériences de liens traumatiques. Autrement dit, les troubles de ces adolescents attestent d'une confrontation précoce et répétée à un environnement imprévisible, insécurisant et parfois maltraitant... En conséquence, ceux-ci présentent une organisation psychique particulière dite « limite » mais aussi psychotique et un système de défenses

psychiques très coûteux dont les passages à l'acte violents peuvent être l'illustration. En plus de traumatismes importants (et du fait de ces derniers), ces adolescents présentent des troubles sévères de l'attachement, des troubles des capacités relationnelles et de la socialisation/du lien, des troubles des capacités élaboratives /de liaison mais aussi de la régulation émotionnelle.

Bien que les difficultés relatives à la scolarisation et l'accès aux apprentissages de ces jeunes apparaissent comme le motif premier de l'orientation au sein du DITEP, nous observons de plus en plus la complexité de leurs situations mêlant :

- La précarité (sociale, financière, psychique) du milieu familial,
- Une histoire de vie marquée par des perturbations et traumatismes relationnels précoces, des vécus de maltraitance et/ou d'abus,
- Un accès au soin direct souvent difficile

**Demands d'hospitalisations (en urgence et programmées) :**

HOSPITALISATIONS dans l'année		
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
Secteur psychiatrique	3	-
Autres services	1	-

Des demandes sont régulièrement réalisées mais n'aboutissent que de façon exceptionnelle essentiellement du fait de l'impossibilité des services à accueillir des adolescents (services complets, « manque de lits » ...), la difficulté des institutions quant à l'accueil d'adolescents ayant des troubles importants du comportement associés aux troubles psychiques, mais aussi en raison des refus du jeune et/ou de ses parents (ou tuteurs légaux).

Motifs des demandes d'hospitalisation (en urgence, programmée, à temps pleins ou en Hôpital de Jour) :

- Observation et investigation à visée diagnostique
- Crises clastiques et crises suicidaires
- Troubles psychiques sévères, risques de décompensation

**Appels SAMU, Pompiers, Forces de l'ordre**

Ces services sont régulièrement sollicités en contexte de « crise » (crise clastique, effondrement psychique/décompensation, crise suicidaire, mises en danger...) dont l'intensité et la durée sont importantes. Ces interventions, lorsqu'elles ont lieu, sont néanmoins bien souvent entravées voire mises en échec. En effet, l'appel et/ou intervention d'un tiers provoque régulièrement un retour au « calme » chez l'adolescent, dont l'état et la présentation ne conduiront, en conséquence, pas à une prise en charge aux urgences pédopsychiatriques. Toutefois, lorsqu'ils sont pris en charge par ces services, ils sont conduits aux urgences pédopsychiatriques de secteur (HFME ou Vinatier) au sein desquelles un avis médical est sollicité. Les adolescents étant mineurs, ces interventions impliquent la présence et l'accompagnement des parents (ou tuteurs légaux). De façon quasi-systématique malheureusement, les familles quittent les lieux une fois arrivés et ne rencontreront pas de soignants.

Notons par ailleurs que ces appels sont réalisés y compris pour des adolescents disposant d'une prescription médicale (traitement en cas de crise, souvent appelé « si besoin »). La prise de ce traitement en intra est rarement possible, l'adolescent étant dans le refus et l'incapacité d'être en lien.

## DONNEES DES PROFESSIONNELS

### L'ACTIVITE THERAPEUTIQUE

#### Prise en charge orthophonique :

##### *Indications :*

- Troubles du langage oral et/ou écrit (bien souvent associés)
- Troubles du raisonnement
- Travail autour des habiletés sociales

##### *Modalités :*

- Bilans et observations orthophoniques
- Suivis orthophoniques, individuels ou groupaux (selon l'indication posée), réévalués chaque année

#### Prise en charge psychomotrice :

##### *Indications :*

- Troubles des coordinations, de l'équilibre
- Troubles de la régulation tonico-émotionnelle
- Troubles du schéma corporel et de ses limites
- Troubles de l'organisation spatio-temporelle

##### *Modalités en accueil de jour :*

- Bilans et observations psychomotrices
- Suivis psychomoteurs, individuels ou groupaux (selon l'indication posée), parfois coanimés (Psychomotricienne / psychologue, psychomotricienne / enseignante...) ; réévalués chaque année

##### *Modalités en ambulatoire :*

- Idem qu'en accueil de jour
- Une fonction ressource auprès des enseignants

Du fait du profil des jeunes accueillis, un temps de rencontre est systématiquement nécessaire afin de les sécuriser individuellement. En effet, des suivis nécessitent de prendre le temps nécessaire pour établir un lien de confiance. Certains jeunes ont construit des mécanismes de défense très importants qu'il s'avère indispensables de respecter. Le risque étant d'avoir en réponse un durcissement de ces mécanismes de défense, un refus de soin ou encore un investissement désaffectivé du soin, donc sans bénéfice réel pour le jeune en question.

Les suivis groupaux en co-animation avec un éducateur spécialisé permettent quant à eux de travailler les éprouvés des jeunes dans leur corps et en lien avec des situations sociales, dans le lien à l'autre et en appui sur les ressentis exprimés par leurs pairs. Les temps de supervision réalisés en interne par les psychologues du service ont un réel impact sur les qualités des séances que nous avons pu proposer aux jeunes.

#### L'art-thérapie

L'art-thérapie est une modalité reconnue par familles et professionnels. Son objectif est de mobiliser les ressources des jeunes à travers le processus artistique pour soutenir l'expression de la communication, relation, affirmation de soi et mieux-être. Elle agit comme outil clinique au service de l'école inclusive, favorisant estime de soi et réinvestissement des apprentissages.

Le positionnement de l'art thérapeute oscille entre versant éducatif et thérapeutique apportant une médiation mieux acceptée par les jeunes et vectrice d'échanges. La fonction ressource de l'art-thérapeute enrichit l'équipe pluridisciplinaire par un regard sensible, contribuant à comprendre les jeunes et à ajuster les accompagnements.

Les séances art-thérapeutiques se font en atelier essentiellement sur la structure en ambulatoire. Des séances sur l'extérieur restent à développer via une « valise pédagogique » mobile, ou « muséothérapie ». Des bilans art-thérapeutiques ont été introduits. Ils permettent d'évaluer expression, symbolisation et évolution du lien social, bien que leur mise en place reste chronophage.

La dimension esthétique et la construction de projets personnels ou collectifs renforcent la confiance et l'engagement. Le travail de groupe, bien que difficile à stabiliser, constitue une voie d'articulation entre le soutien clinique interne et l'ouverture de soi vers les autres. Ces projets favorisent la projection, l'inscription dans des démarches communes et soutiennent indirectement la scolarité.

### **Suivi psychologique :**

#### *Indications :*

- Troubles du lien, troubles de l'attachement, de la séparation...
- Troubles anxieux
- Inquiétudes diverses relatives à l'état psychique de l'adolescent

#### *Modalités :*

- Suivis psychologiques individuels, nécessitant parfois l'accompagnement et la présence d'un professionnel (éducateur spécialisé, par exemple) ou co-animées (binôme psychologue / psychomotricienne, psychologue / éducateur sportif...)
- Prises en charge groupales en co-animation pluridisciplinaire
- Rencontres trimestrielles (pour les adolescents ne bénéficiant pas d'un suivi psychologique, 3 rencontres par an avec la psychologue)
- Espaces interstitiels (couloirs, cour de récréation...) ou temps informels

### **Consultations médicales :**

Les adolescents sont également rencontrés dans le cadre d'entretiens avec le médecin pédopsychiatre et de consultations avec le médecin généraliste et l'infirmière.

### **Le pédopsychiatre intervient dans les situations suivantes :**

- **Admission du jeune :** Réalisation d'un entretien pédopsychiatrique avec la famille et le jeune, ayant comme objectif de vérifier s'il n'y a pas de contre-indication à l'intégration de la structure (cela peut arriver exceptionnellement), orienter le jeune vers le dispositif adapté, formuler les indications thérapeutiques et inaugurer le suivi thérapeutique dans le cadre de l'ITEP.
- **Consultation périodique** (en moyenne 1 fois par an) avec la famille et le jeune, au sujet du projet de soin, en présence éventuellement des membres de l'équipe thérapeutique ayant réalisé des bilans d'évaluation et/ou de suivis thérapeutiques.
- **Consultation médicale pédopsychiatrique** avec le jeune seul ou en présence de la famille, ayant des troubles psychiques et qui nécessite une évaluation rapide de l'état de santé. En fonction de chaque situation, le jeune peut être orienté vers le secteur sanitaire (CMP ou hospitalisation) ou se voir proposer une prise en charge médicale pédopsychiatrique au sein de l'ITEP.

### **Consultation médicale du médecin généraliste :**

- Visite médicale du jeune à l'admission dans l'établissement
- Consultation médicale du jeune accueilli à l'ITEP pour une problématique somatique et qui ne peut pas accéder ou n'a pas de médecin traitant, du fait du contexte socio-familial du jeune : blessures, traumatisme, dénutrition, obésité
- Réalisation certificat médical en cas de maltraitances

### **L'infirmierie :**

L'infirmierie est un lieu d'accueil et d'interventions quotidiennes pour les adolescents en souffrance physique ou psychique au cours de la journée. Il s'agit d'offrir un espace d'écoute et de bienveillance où la confiance peut s'installer quelle que soit la raison de la venue du jeune.

Ce lieu permet aussi de proposer un temps individuel privilégié d'information et de prévention en abordant divers thèmes en s'adaptant aux besoins des jeunes. Certains pourront également y trouver un espace de répit, une soupape lors d'un moment compliqué pour eux, dit de « crise ».

L'infirmière a assuré :

- 44 visites médicales de suivi
- 31 visites médicales d'admission en binôme avec le médecin généraliste
- Le suivi de la santé des jeunes et les soins de première nécessité, soit 10/jour en moyenne
- Elle a participé en lien avec des partenaires extérieurs, à des groupes de prévention en collaboration avec les enseignants, éducateurs et thérapeutes.
- Préparé les traitements quotidiens des jeunes en hébergement séquentiel, sortie à la journée ou en transfert, soit 4 quotidiennement en moyenne
- Administré les traitements des jeunes sur prescription médicale ou PAI et a en charge le suivi des ordonnances et des dossiers médicaux
- Préparé les trousse de secours et s'assure de l'approvisionnement des médicaments et des produits de première nécessité ainsi que de leurs dates de péremption pour l'armoire à pharmacie de l'infirmierie.

Elle a participé également sur l'année à :

- 20 réunions cadres pour le médecin + 2 séminaires d'une journée chacun
- 3 accompagnements aux urgences
- 1 réunion inter-DITEP sur le circuit du médicament
- ½ journée par mois avec la diététicienne
- Temps échange informel avec collègues au sujet de 4 jeunes ayant un besoin particulier de fréquenter l'infirmierie comme un espace de répit et de prendre-soin.

### **Les entretiens familiaux :**

En parallèle des suivis individuels des adolescents, leurs familles sont également rencontrées au moins une fois par an, par une psychologue spécialisée, dans le cadre d'entretiens dédiés à la restitution des bilans réalisés et à la présentation du projet de soin et/ou de ses modifications. Les parents des adolescents peuvent également être rencontrés avec ou sans leur enfant mais toujours dans l'intérêt du projet et des besoins du jeune.

### **La clinique institutionnelle :**

Au-delà du travail réalisé « en direct » auprès de ces jeunes, des réunions hebdomadaires et des temps cliniques avec les équipes socioéducatives apparaissent également au service de l'accompagnement des jeunes et doivent être considérés comme un « travail en l'absence », « d'arrière-fond ». Pour l'ensemble des cadres de l'institution comprenant les médecins, psychologues et équipe de direction, le travail clinique s'opère également sur une réunion hebdomadaire et deux ½ journées sur l'année.

## **DEVELOPPEMENT ET INNOVATION PEDAGOGIQUE DES ATELIERS**

### **4 ateliers préprofessionnels :**

Chaque atelier peut être intégré à l'emploi du temps d'un jeune accueilli sur le DITEP de Gerland-Maria Dubost mais ils peuvent aussi être ouverts à d'autres jeunes notifiés par la MdMPH. Au fil des années, nos ateliers ont évolué et ses sont adaptés au public accueilli. Aujourd'hui nous comptons 4 ateliers techniques préprofessionnels :

- La boulangerie
- Les métiers du bâtiment : peinture, menuiserie, électricité, petite plomberie etc.
- La maintenance et l'hygiène des locaux et des espaces verts

- **L'informatique et l'électronique**

Selon le code du travail et les normes de sécurité pour pouvoir utiliser des machines dites dangereuses, certaines pratiques d'atelier ne sont pas ouvertes avant l'âge de 15 ans, et toutes nécessitent un certificat d'atelier validé par un médecin.

### **La classe technique**

Une classe technique a été mise en place l'an dernier. Dont, nous avons renouveler l'expérience en 2025. L'objectif est de pouvoir proposer un encadrement pédagogique renforcé. Cette modalité, animée par un enseignant et un éducateur technique spécialisé, vise à réconcilier et à développer l'appétence des jeunes aux apprentissages. Ceci, en établissant un lien entre les ateliers et la classe. Cette classe repose sur un travail collaboratif entre enseignants et éducateurs techniques afin de renforcer les compétences scolaires essentielles à une future pratique professionnelle :

- **Ciblage des compétences** : En début d'année, les professionnels identifient les notions fondamentales (mathématiques, mesures, conversions, manipulation d'outils graphiques et scripteurs) nécessaires pour une meilleure intégration en atelier.
- **Programmation commune** : Les enseignements sont coordonnés avec les activités des ateliers afin que les notions vues en classe trouvent un écho immédiat en pratique. Inversement, les observations en atelier permettent d'adapter le travail en classe pour éviter les situations d'échec et renforcer la confiance des jeunes.
- **Interactions entre professionnels** : Des temps de collaboration sont prévus pour ajuster les enseignements et assurer une continuité pédagogique efficace.
- **Réalisation de commandes de projets** : À chaque période, un projet intégrant la classe et les ateliers est développé pour donner du sens aux apprentissages et valoriser les savoir-faire des jeunes.

### **Développement des Chantiers écoles :**

En 2025, nous avons élargi notre offre de chantiers-écoles en complément de l'atelier en espace vert à l'Église Sainte-Thérèse de Sainte-Foy-lès-Lyon, deux nouveaux projets ont vu le jour :

- Un partenariat à Givors pour la remise en état et le traitement de jardinières en menuiserie. Ce chantier permet aux jeunes de développer des compétences en travail du bois et en aménagement paysager.
- Une collaboration avec une association de quartier du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon pour la fabrication de sept boîtes à livres. Ce projet valorise l'engagement citoyen et le travail collectif tout en offrant une expérience concrète en menuiserie et en gestion de projet.

### **Intensification des coopérations inter-DITEP :**

En 2024/2025, notre collaboration avec d'autres DITEP s'est intensifiée. Cette dynamique confirme l'intérêt grandissant pour nos ateliers et la nécessité de renforcer les coopérations inter-établissements. La demande d'accompagnement pour remobiliser les jeunes est en forte augmentation. Nous sommes sollicités par d'autres DITEP hors de l'association PEP69. Ce qui témoigne de la richesse et de la pertinence de nos ateliers.

Les actions menées cette année témoignent de notre capacité à nous adapter aux besoins du territoire tout en offrant des expériences enrichissantes et valorisantes aux jeunes que nous accompagnons. L'implication dans des chantiers concrets, le renforcement des partenariats et l'ouverture vers de nouvelles perspectives professionnelles constituent des atouts majeurs pour préparer leur avenir.

## **LES ACTIVITES RECURRENTES**

### **LES ACTIVITES GROUPALES A VISEE THERAPEUTIQUE**

Bien qu'en grande difficulté dans leurs liens aux autres, l'accueil de ces adolescents au sein de dispositifs groupaux reste essentiel. Le groupe permet en effet la mise à distance d'une confrontation directe à l'Autre, et le rapport adulte/adolescent sera médiatisé par la situation groupale voire un support.

La participation d'un adolescent à un groupe thérapeutique dépend d'une indication élaborée au sein de l'équipe thérapeutique mais posée par le médecin. Notons également que ces dispositifs nécessitent absolument un portage institutionnel.

- Photolangage
- Atelier psychomoteur en classe
- Prise(s) en charge individuelles proposées par un binôme de professionnels : psychologue / psychomotricienne, psychologue / éducateur sportif (Atelier boxe) ...
- Groupe de parole, etc.
- **Bulazen** (infirmière et psychomotricienne) : relaxation et bien-être pour les jeunes éloignés du prendre soin.
- **Photolangage** (psychologue et éducateur) : espace thérapeutique groupal

## LES MEDIATIONS A VISEE PEDAGOGIQUES

Les enseignants du DITEP savent s'appuyer sur différents supports pour permettre aux élèves de reprendre goût aux apprentissages de façon ludique. Certaines médiations pédagogiques sont co-animées avec un éducateur spécialisé / technique ou un thérapeute, selon :

- Au programme : Vie professionnelle, chaque lundi après-midi ; Préparation au Certificat de Formation Générale (CFG) ; Formation Prévention Santé Environnement, au vu de préparer un CAP ;
- Pratiques et études sportives : Natation ; Multi sports ; Escalade ; Initiation aux sports nautiques (voile, bateau...) ; Futsal ; Musculation ; Boxe.
- **Projet Labôô** (enseignante, chargée d'insertion et ETS) : groupe transversal favorisant créativité et confiance en ses compétences.
- **Atelier vélo** (enseignant) : mobilisation de compétences mathématiques et techniques.
- **Classe découverte technique** (enseignants et ETS) : articulation entre savoirs scolaires et savoir-faire pratiques conjointement aux ateliers pré professionnels du DITEP : métiers du bâtiment, informatique, boulangerie, maintien et hygiène des locaux.
- **Expression corporelle** (enseignante et psychomotricienne) : ajustement de la posture d'élève et professionnelle, préparation au CFG et aux entretiens.

## LES MEDIATIONS A VISEE EDUCATIVES

En complément des temps de classe et d'éducation sportive, des médiations visant à apporter aux jeunes des expériences qui les portent au quotidien dans le développement de leur bien-être ont été mise en place.

### Sur le Cycle 1 (11/15 ans)

- **Médiation groupale culturelle** qui envisage de favoriser la rencontre entre les enfants et le monde culturel et artistique (visites de musées...)
- **Médiation groupale cuisine**, cette médiation donne aux jeunes la possibilité d'acquérir des gestes techniques pré professionnels. Cela leur permet, également, de découvrir les métiers de la restauration. Avec l'idée de partager / transmettre des recettes simples via la confection d'un repas et à travers ces ateliers permettre aux participants de s'inscrire dans un projet collectif, convivial et respectueux (socialisation, confiance en soi, lien social... ). Permettre l'apprentissage de base d'hygiène et d'équilibre alimentaire et apprendre également à faire les courses correspondant au menu et à gérer un budget en se rendant avec l'éducateur spécialisé au magasin.
- **Médiation soins du visage**, l'objectif est de repositionner le jeune en tant qu'individu en maintenant et / ou restaurant ses habilités sociales. L'amener à se regarder et se voir avec bienveillance à "prendre soin de soi".
- **La médiation groupale jardin**, la médiation jardinage favorise l'éducation à l'environnement, stimule les sens : création de sensations visuelles, auditives, olfactives et tactiles. Elle permet de canaliser les émotions au travers de lieux calmes et sécurisants développant ainsi la sociabilité.
- **Médiation groupale « Ciné-club »**, basé sur le visionnage d'une émission ou d'un film pour sensibiliser les jeunes sur une thématique et faire naître des échanges entre citoyens. Ces moments partagés leur permettent de s'informer et réfléchir sur des sujets de société.,
- **Médiation groupale « Projet collecte et partage de vêtements & maroquinerie »**, le projet fait suite à une réflexion d'équipe sur le contexte actuel sociétal (coût de la vie, surconsommation, gaspillage, recyclage...).

Mais aussi un constat en interne des besoins concrets repérés chez les jeunes. L'idée est de transmettre aux adolescents les valeurs de solidarité et d'entraide. L'objectif : permettre aux jeunes de prendre conscience du coût de la vie, de se vêtir convenablement (tenues adaptées en fonction du climat ou de l'activité (ex : sport), de décaler l'importance des habits de marque, de partager, prendre conscience de son implication dans la communauté (utilité), de les sensibiliser au développement durable, de s'ouvrir vers l'extérieur par du partenariat avec des associations humanitaires.

- **Médiation groupale « Ça Cartonne ! »**, ce projet s'adresse aux jeunes du Cycle 1 interne, groupe mixte comportant des jeunes âgés de 11 ans à 15 ans. Les jeunes que nous accompagnons en cycle 1 interne sur le DITEP de Gerland ne sont pas ou très peu sensibilisés au développement durable, question sociétale cependant centrale et cruciale actuellement. Un projet autour de cette préoccupation permet de sensibiliser les jeunes à la question de l'environnement et du développement durable. Cela se fait en collaboration avec l'association « Elles cartonnent » qui a été créée en décembre 2023 à Villeurbanne. Elle a pour objectif la mise en œuvre du réemploi de cartons et la réinsertion sociale de femmes en difficulté. Cela consiste à collecter avec les jeunes des cartons déjà utilisés dans différents établissements de l'association, les trier et les remettre en état (enlever le scotch, les étiquettes si besoin) puis de les emmener au local de l'association « Ça cartonne ».)

- **Médiation « Journal - Gazette du DITEP »**, porté par une enseignante et un éducateur spécialisé, ce projet est lié à la discipline de l'étude de la langue les compétences issues du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Même si l'attendu visé en fin de cycle est de "communiquer par écrit et sur des supports variés un sentiment, un point de vue, un jugement argumenté en tenant compte du destinataire et en respectant les principales normes de la langue écrite". Ce projet a été pensé pour pouvoir répondre aux mieux aux besoins de chaque élève, il se veut donc flexible et diversifié par la pluralité d'objectifs. La mise en œuvre du projet s'est appuyée sur 2 phases : 1 - Mémoriser - Comprendre - Appliquer 2 - Analyser - Évaluer - Créer La première phase visait à inventorier des écrits et des méthodes de rédaction rencontrés dans des supports variés pour être en capacité de choisir lesquels utiliser par la suite. La seconde phase visait à cibler en fonction du rôle de chacun et de la mission d'écriture qui lui était donnée le type d'écrit envisageable et la structure de celui-ci. Les projets et disciplines annexes ont été un moyen de leur montrer l'étendue des possibilités : projet actualités, projet langue et civilisation, sciences, arts plastiques... Cette médiation a été pensée et mise en œuvre l'an dernier. Aujourd'hui, une gazette, sur la vie quotidienne du DITEP, est publiée tous les trimestres par les jeunes.

- **Le Projet Numook (Projet écriture)**, cette médiation se fait en partenariat avec l'association Lecture Jeunesse et a pour vocation de « désacraliser la lecture et l'écriture, et développer l'expression orale et écrite » (<https://www.lecturejeunesse.org/>) des adolescents, notamment en filières adaptées ou institutions spécialisées et structures médicales. Afin de lutter contre les inégalités culturelles, Lecture Jeunesse propose des projets comme « Le Projet Numook » dans l'objectif de diversifier les pratiques culturelles des adolescents et favoriser leur accès à certains supports de lecture en permettant des collaborations entre les établissements (bibliothèques de secteur, par exemple).

### Sur le Cycle 2 (15/20 ans)

- **Vie quotidienne** : travail autour de l'autonomie, du budget et de l'alimentation.
- **Médiation « équidé »** : réassurance, estime de soi et confiance à travers la relation au cheval.
- **Médiation « animale »** : approche du prendre soin et extraction du quotidien.
- **Cité Jardin** (ETS et éducateur) : chantiers inclusifs sur le territoire de Gerland dans le cadre des politiques de la Ville (QPV) ; convention signée en Décembre 2025. Projet citoyen co-porté avec nos équipes éducatives techniques d'atelier.
- **Rayon libre** : médiation centrée sur le faire groupe et la décision collective.
- **Permis AM (scooter)** : 7 jeunes inscrits en septembre, 6 obtentions,
- **Actions de prévention santé et environnement,**
- **Projet « Vers le monde professionnel »** (depuis septembre 2025),
- **Mise en place, depuis novembre, d'une classe CAP** à visée de raccrochage scolaire pour des jeunes en situation de décrochage, avec un accompagnement hybride (remise à niveau, maintien ou récréation du lien).

## Les médiations transversales du mercredi (Cycles 1 et 2)

Le fonctionnement des médiations a évolué au cours de l'année, avec une réorganisation progressive des temps proposés : sport (escalade, ping-pong, badminton, piscine), informatique, cuisine, jeux de société, ballade, etc.).

### POINTS DE VIGILANCE ET AXES DE REFLEXION

Les médiations et les ateliers sont des éléments tout aussi essentiels que la classe ou les prises en charge thérapeutiques, elles composent l'emploi du temps « actif » de chaque jeune et sont des leviers indispensables pour aider chacun à reprendre goût aux apprentissages et confiance en lui. Néanmoins, certains points de vigilance restent à considérer pour être améliorés ou renforcés, comme :

- **Le rapport des adolescents avec leur emploi du temps**, en lien direct avec leurs troubles du comportement, est à prendre en compte pleinement : absences importantes des jeunes sur certains projets « de classe » ; des retards récurrents sur le futsal sont liés aux modalités de rendez-vous sur l'extérieur ou au niveau d'autonomie des jeunes ; ou une faible assiduité à l'atelier vélo perçu comme une option...
- La médiation animale a été fragilisée par des **contraintes et des variables professionnelles** (nombreux intérimaires, pas de permis B) ce qui a entraîné une perte de la visée thérapeutique, parfois vécue comme occupationnelle.
- Certaines médiations comme la vie quotidienne (groupe stable jeunes/professionnels) ou rayon libre apparaissent comme des **espaces contenant et fédérateurs**, sans pression d'objectif, favorisant l'inscription dans le groupe.

## ACCUEIL DE JOUR

### LE CYCLE 1

Destiné aux **jeunes âgés de 11 à 15 ans**, dont les difficultés sont telles qu'ils ne sont empêchés d'adopter une posture d'élève du fait de leur trouble du comportement. Ces jeunes sont inscrits dans une rupture scolaire datant déjà de plusieurs mois souvent. Leur **scolarité est assurée entièrement au sein du DITEP**, dans un premier temps. Ces jeunes bénéficient de prises en charge thérapeutiques, éducatives et pédagogiques. Ainsi, la totalité bénéficie de temps de classe, de temps de médiations et de temps thérapeutiques en fonction de leurs besoins en soins.

Durant l'année 2024, l'équipe du Cycle 1 « interne » a été confrontée à de multiples absences et départs de salariés, ce qui a pu générer une perte de repères et un sentiment d'insécurité auprès d'eux. En ce qui concerne l'année 2025, nous avons eu quelques difficultés, au regard de la pénurie de candidats à laquelle nous sommes confrontés, à recruter de nouveaux professionnels éducatifs. Au fur et à mesure du déroulement de l'année, ces professionnels ont appris à travailler ensemble, une véritable cohésion d'équipe a pu se mettre en place. Ainsi, l'ensemble de l'équipe a su se mettre au travail pour faire en sorte que chaque jeune puisse se sentir suffisamment en sécurité pour pouvoir investir au mieux les différents temps de prises en charge dont ils bénéficiaient.

La rentrée scolaire 2025 a été marquée par le réaménagement de certains espaces dans les locaux et la réunion des équipes du Cycle 1 sur un même étage. Si au niveau des professionnels, la cohabitation a généré une cohérence de gestion quotidienne forte, malheureusement un phénomène de harcèlement s'est développé au sein du groupe de jeunes nouvellement arrivés en septembre 2025. Parallèlement, sur l'équipe de la scolarité partagée, après 6 mois d'absence et une démission, un nouvel Adjoint de direction a pu être recruté mais il n'a pu prendre le relais sur l'encadrement de l'équipe du Cycle 1 qu'à partir de la mi-novembre. Malgré cela, les professionnels ne se sont pas démobilisés et la dynamique de travail amorcée apaise déjà le comportement des jeunes et rassure les familles.

### ACCOMPAGNEMENT DE L'UEE - COLLEGE

En plus de l'aspect scolaire, le binôme enseignante spécialisée et éducateur spécialisé, s'appliquent à répondre aux besoins d'accompagnement éducatif. Pour cela, les professionnels proposent une médiation pédago-

éducative nommée « **Découvertes et Mobilité** » chaque mercredi matin. Ce temps a pour objectif de travailler d'une part autour de différentes compétences, en lien avec différents domaines disciplinaires scolaires mais aussi autour de thématiques en lien avec la mobilité, la citoyenneté et la santé. De manière symbolique et plus globale, cette médiation permet de faire vivre un véritable « cheminement » commun entre pairs mais aussi avec les professionnels. Il nourrit la qualité du lien qui permettra ensuite une légitimité et des rapports de confiance, véritables supports des exigences de travail demandés tant sur le plan scolaire qu'éducatif.

Les jeunes de l'UEE sont également **accompagnés sur le DITEP lors d'activités transversales** comme des temps d'éducation sportive, des temps de médiation éducative en cuisine, des **ateliers artistiques** comme le « Labôô » ou des **ateliers préprofessionnels à partir de 14 ans** pour découvrir les métiers du bâtiment, les espaces verts, l'entretien, la boulangerie et l'informatique. L'objectif étant de leur permettre des temps de découverte et de vérifier s'il existe une appétence en prévision d'une éventuelle formation qualifiante ou diplômante dans la continuité de leur parcours.

## LE CYCLE 2

Fin 2025, l'Adjointe en poste, partie pour des raisons familiales, là aussi, une nouvelle Adjointe de direction a dû être recrutée pour gérer ce service. En décembre, le Cycle 2 interne du DITEP Gerland accompagnait **30 jeunes** en accueil de jour, et continue de proposer des modalités d'accompagnement diversifiées afin de répondre à l'hétérogénéité des parcours et aux besoins évolutifs des **jeunes âgés de 15 à 20 ans**. Il s'articule autour de trois modalités principales : **l'accueil de jour interne, l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) et la scolarité partagée**.

Ces modalités visent à soutenir les jeunes dans leurs parcours scolaires, préprofessionnels et d'insertion, en mobilisant de manière coordonnée les ressources éducatives, pédagogiques, thérapeutiques et partenariales du DITEP.

- **17 jeunes** bénéficient d'un emploi du temps régulier et sont engagés dans un parcours de scolarisation visant l'obtention du **CFG** ou une **orientation vers une voie professionnelle**.
- **5 jeunes** sont inscrits sur **l'UEE en partenariat avec le lycée Marcel Sembat**.
- **6 jeunes** bénéficient d'un accompagnement très individualisé, avec une recherche de ressources directement mobilisées dans leur environnement.
- **2 jeunes** sont en **fin de prise en charge** (dont 1 actuellement incarcéré)

Chaque jeune accompagné dispose d'un **Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)** à jour, réactualisé autant que nécessaire au cours de l'année.

## ACCOMPAGNEMENT EN INTERNE SUR LE CYCLE 2

Depuis trois ans, l'organisation du Cycle 2 repose sur une structuration des accompagnements par groupes, permettant une meilleure lisibilité des parcours et une adaptation progressive des objectifs :

- **Groupe A** : jeunes en **première année sur le cycle 2**, avec un travail centré sur le passage du CFG, l'ASSR 2, et la mise en place d'un projet préprofessionnel lorsque cela est possible.
- **Groupe B** : jeunes en deuxième ou troisième année sur l'accueil de jour, accompagnés **vers un projet pré professionnalisant** plus abouti.
- **Groupe C** : jeunes **majeurs et/ou jeunes accompagnés vers une vie active**, avec un appui renforcé sur les outils de droit commun et la préparation de l'après-DITEP.

Cette organisation favorise une cohérence des emplois du temps et une progression adaptée aux capacités et au rythme de chaque jeune.

La complémentarité des professionnels permet de proposer des accompagnements individualisés et adaptés, et contribue à un travail de contenance institutionnelle et groupale, favorisant une évolution plus sereine des jeunes.

## ACCOMPAGNEMENT DE L'UEE - LYCEE

L'UEE du cycle 2 vise à favoriser une scolarisation en milieu ordinaire, en partenariat avec un lycée professionnel. L'année 2025 met toutefois en évidence plusieurs difficultés structurelles :

- Une présence pédagogique limitée, liée au **mi-temps thérapeutique de l'enseignante**, restreignant les temps de présence au lycée à **une journée par semaine**, organisée en demi-journées par groupe.
- Une **charge d'accompagnement importante portée principalement par l'éducatrice référente**, avec peu de relais.
- Des **interactions limitées avec les autres élèves du lycée**, réduisant les effets attendus en matière de socialisation.
- Une modalité qui s'apparente davantage à une **intégration du groupe dans les murs du lycée** qu'à une inclusion réelle, questionnant le sens du partenariat.
- Un **partenariat peu efficient**, tant dans la co-construction des parcours que dans l'articulation des pratiques.

Ces constats amènent à interroger le modèle actuel de l'UEE. Des perspectives d'évolution sont envisagées, pouvant aller d'un changement de lycée partenaire à une réorientation, voire un arrêt de cette modalité, en lien avec les orientations de l'Education nationale et le développement des dispositifs EMAS et PAS, proposant des modalités d'appui plus souples et mobiles.

## ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARITE PARTAGEE AU CYCLE 2

En complément, le cycle 2 a accompagné 33 jeunes dans le cadre de la modalité de scolarité partagée. Il s'agit de jeunes âgés de 15 à 20 ans, inscrits dans un lycée professionnel ou une formation extérieure au DITEP, dont un jeune à l'École de la Deuxième Chance. Cette modalité vise à soutenir le maintien ou la reprise d'un parcours de formation en milieu ordinaire, tout en proposant un étayage éducatif, thérapeutique et d'insertion adapté aux besoins de chacun.

### Profils et situations des jeunes accompagnés :

- **1** jeune arrive du **SESSAD**, après une période de déscolarisation. Il a pu réintégrer un lycée professionnel et bénéficie d'un **étayage renforcé** du DITEP.
- **2** jeunes sont actuellement **incarcérés** ; des **visites mensuelles** sont assurées afin de maintenir le lien, soutenir le parcours et préparer l'après-incarcération.
- **6** jeunes sont accompagnés à hauteur de **plus de 8 heures hebdomadaires** par le DITEP, en l'absence de formation disponible ou en raison de besoins importants de relais et de soutien.
- **1** accompagnement a pris fin en raison de l'atteinte de la **limite d'âge (20 ans)**.
- **3** accompagnements ont été arrêtés à la demande des jeunes, ceux-ci n'ayant pas pu se saisir des propositions d'accompagnement.
- **2** situations sont actuellement **en cours d'arrêt du parcours en DITEP**.

Les jeunes en scolarité partagée bénéficient d'accompagnements éducatifs au plus près de leur environnement et peuvent accéder aux **groupes, médiations, suivis thérapeutiques et ateliers** du cycle 2, selon leurs besoins et leur PPA. Cette souplesse d'organisation permet de maintenir un lien institutionnel, de soutenir les parcours parfois fragiles et de proposer des points d'appui, même en l'absence de scolarité effective.

L'accompagnement de ce service repose sur **2 éducateurs spécialisés, 1 psychologue**, avec l'appui du **coordinateur de projet**, d'un **adjoint de direction** (poste vacant d'août à décembre 2025), du **médecin psychiatre** (poste vacant d'août à novembre 2025) et de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Certains jeunes n'ayant plus de scolarité active restent accompagnés dans leur projet d'insertion professionnelle, notamment par les **2 chargées d'insertion**, avec de nombreux accompagnements réalisés sur l'extérieur.

Cette organisation permet d'assurer une continuité des accompagnements, une articulation avec les partenaires extérieurs et une adaptation constante aux situations complexes rencontrées. La scolarité partagée constitue un **levier central du cycle 2** sur le plan éducatif. Elle permet d'accompagner des jeunes aux parcours complexes, souvent marqués par des ruptures scolaires, institutionnelles ou sociales, en soutenant le maintien

ou la **reprise d'une inscription dans le droit commun**. Sur le plan clinique et éducatif, cette modalité offre un **cadre souple mais contenant**, favorisant le maintien du lien, la sécurisation des parcours et la possibilité d'un réengagement progressif, y compris lorsque la scolarité est discontinuée ou fragilisée.

Les situations accompagnées en 2025 mettent toutefois en évidence **plusieurs zones de tension** : **L'absence de solutions de formation adaptées** ou disponibles conduit certains jeunes à bénéficier d'un accompagnement intensif, parfois supérieur aux attendus initiaux de la scolarité partagée, positionnant le DITEP comme un espace de relais prolongé. Par ailleurs, les situations d'incarcération, les désengagements ou les arrêts d'accompagnement à l'initiative des jeunes interrogent à la fois les capacités d'adhésion aux dispositifs proposés et les limites de l'institution face à des **problématiques sociales, judiciaires et psychiques imbriquées**. Ces réalités nécessitent un investissement important des professionnels et une coordination renforcée, dans un **contexte de ressources humaines et de relais extérieurs contraints**.

Les perspectives s'inscrivent dans une dynamique de consolidation et d'ajustement de l'organisation sur l'ensemble du Cycle 2. Il s'agit de renforcer la lisibilité et la sécurisation des parcours, de poursuivre le développement des partenariats avec les acteurs de la formation, de l'insertion et de la justice, et d'affiner les modalités d'accompagnement afin de mieux ajuster l'intensité du soutien proposé. Un axe de travail est également identifié autour de la prévention des ruptures, du soutien à l'engagement des jeunes et de l'anticipation des sorties de dispositif, afin de favoriser une continuité de parcours et un passage plus sécurisé vers l'après-DITEP.

### « LES BONUS » DE L'ACCUEIL DE JOUR

Chaque jeune inscrit sur l'accueil de jour en Cycle 1 ou en Cycle 2, en UEE, en scolarité partagée ou un jeune inscrit en ambulatoire avec le SESSAD, peut bénéficier également de l'appui de tous les professionnels présents dans l'institution selon l'évolution de leurs besoins et de leur projet :

- Les **éducateurs techniques spécialisés (ETS)** dans le cadre des ateliers pré-professionnalisants, visant autant l'acquisition de savoir-faire que de savoir-être.
- Les **chargés d'insertion**, mobilisés principalement auprès des jeunes de plus de 16 ans dans une dynamique d'ouverture vers l'extérieur.
- La **psychologue de l'accompagnement familial**, en soutien de certaines situations.
- L'**hébergement séquentiel**, proposant une à deux nuits pour certains jeunes, afin de travailler des objectifs spécifiques inscrits dans leur PPA.

## LE SERVICE AMBULATOIRE (SESSAD)

L'année 2025 est l'année de l'expérimentation, de la revisite des pratiques et de l'amorce d'une dynamique nouvelle.

Après avoir été sollicité par la mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, nous sommes rentrés crescendo dans la mise en œuvre de l'expérimentation de l'Equipe Mobile Ressource (EMR) portée par le DITEP. La particularité du projet de cette équipe est de s'adresser à l'ensemble des acteurs de notre territoire concerné par l'accompagnement des enfants jusqu'aux jeunes majeurs. Le partage d'expérience et de nos expertises sont mis à disposition aussi bien des familles via le centre social de Gerland, des professionnels via les écoles, collèges, les crèches que de la vie de quartier, en nous associant au chantier de rénovation de la Cité Jardin. Nous mesurons ainsi que nous sommes tous préoccupés par les difficultés des jeunes aux besoins multiples (troubles relationnels, déficiences, troubles psychiatriques, troubles des apprentissages et de la socialisation...). Nous faisons également le constat du besoin des familles d'être soutenues ou accompagnées dans leurs compréhensions de ces troubles, et qui pour beaucoup montre des signes de grandes précarités. Nous trouvons dans ce déploiement de notre fonction ressource une façon « collective », non pas une réponse à l'absence importante de réponses institutionnelles sur le territoire, mais un outil supplémentaire répondant aux besoins d'étayage et de soutien des professionnels et des habitants sur un bassin de vie.

Cette même année nous répondons à la démarche d'évaluation externe et de la coupe SERAFIN-PH. C'est avec un réel engagement de tous que nous avons profité, à « marche forcée » de ces dynamiques » presque introspectives à l'échelle de l'organisation, pour mesurer nos axes d'amélioration (souvent dans la formalisation des pratiques), mais également voir conforter nos points forts (les liens de confiance tissés avec les jeunes et les familles). Pour autant que cette période fût dense, elle nous a permis de structurer davantage une démarche d'amélioration de la qualité au plus près des pratiques et des besoins des jeunes.

L'équipe du service ambulatoire a par ailleurs soutenu la recomposition de l'équipe du PCPE, en accueillant deux nouvelles professionnelles. Il faut ici noter une évolution importante des pratiques de cette équipe. En effet nous avons recentré l'ensemble de nos interventions sur l'école élémentaire et pour la première fois, nous avons été fortement sollicités par les enseignants de maternelle qui avaient besoin de soutien et d'étayage dans la compréhension des troubles relationnels importants des tout petits. Ce nouvel exercice nous permet, une nouvelle fois, de mesurer la solitude de certaines familles ne trouvant plus de réponse dans le droit commun du territoire aux besoins de leurs enfants en termes sanitaires, de logement ou de précarité.

Dès la rentrée scolaire 2025-26, nous sommes de nouveau mobilisés pour répondre aux nouvelles orientations de nos politiques publiques, et devons d'ores et déjà envisager de redéployer nos moyens, de concourir au développement des Pôles d'Appui à la Scolarité et, nous l'apprendrons en fin d'année, à la transformation de notre PCPE en EMAS.

Si nous ne pouvons que nous engager avec conviction dans ces mouvements favorisant certes l'inclusion des jeunes au sein de l'institution scolaire, néanmoins nous nous interrogeons sur la façon dont nous pourrions poursuivre le travail de maillage fin entre les acteurs du territoire et le développement de notre fonction ressource. En effet, la pertinence reconnue de l'EMR tient à deux facteurs essentiels :

- Des interventions basées sur la notion de territoire de proximité au sens large pouvant répondre à des institutions, des professionnels libéraux, des familles ...
- La mobilisation de professionnels pluridisciplinaires issus du DITEP déterminée en fonction des situations présentées, nécessite un engagement de temps et de mobilité qui à ce jour, ne sont pas comptabilisés en acte ni dans notre activité.

Ainsi nous ne sommes pas certains de pouvoir maintenir notre activité avec autant d'intensité de travail sur les années à venir sans un soutien suffisant de nos ressources humaines.

## HEBERGEMENT SEQUENTIEL

L'équipe de l'hébergement séquentiel, appelée l'équipe de la Villa, comprend deux postes d'éducateurs spécialisés, un poste de moniteur éducateur et un poste de surveillant de nuit auxquels s'ajoutent un temps de psychologue et de médecin psychiatre.

Les jeunes sont accueillis par groupes avec des objectifs spécifiques pour chacun d'entre eux qui sont contractualisés avec la famille et la personne accompagnée. Il faut ici noter que l'accueil d'un jeune nécessite parfois plusieurs mois pour recueillir l'adhésion de tous. L'enjeu de la séparation implique de pouvoir accepter ce qui est difficile, voire souffrant, dans une dynamique familiale. Il est alors question de place, celle qu'on souhaite, qu'on a, celle qu'on a peur de perdre et au final celle qu'on retrouve. L'ensemble de ces questions est travaillé en amont et demande un temps parfois long d'acceptation. Voici là tout l'enjeu thérapeutique dans le travail du lien à soi et à l'autre.

La stabilité de l'équipe éducative reste fragile dès lors qu'un des membres de l'équipe est absent. Ne pouvant pas toujours être remplacé au pied levé, ce sont parfois des nuitées qui s'annulent pour les jeunes. De plus, l'adjointe de direction a dû être remplacée ce en vue de son départ et un des postes d'éducateur spécialisé n'a toujours pas pu être recruté à ce jour.

## LES PROJETS DE L'ANNEE

### TRANSFERTS OU SEJOURS AVEC NUITES

Le Projet « **Randonnée** » est ouvert à tous les groupes du DITEP (cycle 1, cycle 2, tous services confondus) et se prépare sur l'année scolaire :

- 3 journées de randonnée au cours de l'année (une à l'automne, une aux vacances de février et une aux vacances d'avril)
- 1 séjour de 4 jours/3 nuits à l'auberge de jeunesse de la vallée de Chamonix durant les vacances d'été, avec 6 jeunes pour 4 professionnels du DITEP, accompagnés par des professionnels de l'association "En Passant Par la Montagne", qui fournit tout le matériel aux jeunes.

Chaque année ce projet est marqué par une activité phare comme l'escalade, ou autre sport de montagne. Une dizaine de jeunes souhaitent se positionner sur ce projet, à leur demande et de manière spontanée, malgré un engouement de plus en plus grand chaque année, selon leur difficulté et le nombre de places disponibles, tous ne peuvent pas y participer.

**Travailler la notion du « vivre ensemble »** est un projet porté par l'équipe du SESSAD

- 1 séjour de 2 jours/1 nuit à l'internat Mauchamps des PEP69 à VERNAY
- Groupe constitué de 9 jeunes âgés de 8 à 13 ans accompagnés par 5 professionnels du DITEP.

Là où l'expérience du collectif est moins fréquente, ce séjour a pu révéler un vrai transfert de compétences de la vie quotidienne.

### PARTICIPATION AU PROJET IMMOBILIER – ENTREE EN PHASE 1 DES TRAVAUX

Si nous devons retenir un événement marquant de cette année 2025, ce sera le démarrage officiel des travaux du bâtiment historique de Maria Dubost. La rénovation complète et la démolition de près de la moitié de la superficie sont planifiés entre 2025 et 2027, passer d'une surface d'environ 4 000 m<sup>2</sup> à 2 000 m<sup>2</sup>, en 3 phases. Ce chantier mobilise de nombreux intervenants : entreprises du BTP, prestataires informatiques, fournisseurs de fluides... La coordination de l'ensemble représente un défi logistique quotidien, géré sur place par l'équipe de direction, **la SACVEL pilote du projet et CITINEA en ouvrage de chantier.**

Pour les équipes éducatives, cela implique des ajustements concrets : des déplacements de personnel ont été nécessaires pour **maintenir l'activité sur site occupé dans de bonnes conditions**, malgré les contraintes du chantier. Un changement d'échelle qui invite à repenser durablement nos façons de travailler. Pour **aborder cette épreuve et accompagner les jeunes comme les professionnels**, la SACVEL a commandé le **soutien de l'entreprise Popcorn**. C'est donc tous ensemble que nous sommes entrés sur le chantier :

- **4 ateliers avec Popcorn**, les jeunes et les professionnels pour construire et concevoir ensemble les nouveaux espaces d'agora modulables créés sur les étages et les cours reverdiés.
- 1 semaine en juillet pour **préparer l'entrée en Phase 1** des travaux, avec la mise en cartons.
- 1 plaquette de présentation du projet a été **communiquée aux familles et aux partenaires**.
- 3 jours pour **retrouver ses marques dans une configuration provisoire** des salles de classes et d'ateliers éducatifs. Les équipes se trouvent réunies par cycle sur les mêmes étages, et doivent partager une seule cour de récréation.
- **1<sup>ers</sup> coups de marteau dans les murs**, le 8 septembre 2025.
- **1<sup>ere</sup> visite de chantier avec les jeunes**, l'occasion de jouer les reporters photos et découvrir les métiers du bâtiment.
- 1 nouvel atelier avec Popcorn et les professionnels pour **évaluer cette première période**.

A partir de septembre, une réunion de chantier hebdomadaire s'est tenue avec les acteurs du chantier et une fois par mois avec tous les maîtres d'ouvrage, architectes et directeurs pour suivre de près l'évolution et les besoins d'ajustements pour sécuriser les lieux pour tous.



## Cf. Projet des travaux en annexe

# TRAVAILLER EN PARTENARIAT

## TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

### MISSIONS DU SERVICE I.S.A.

Composé des trois assistantes de service social, de deux chargées d'insertion, et d'une psychologue, ISA a été pensé pour faciliter les parcours des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, limiter les recours à la CDAPH et permettre ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins. La création de ce pôle répond à un besoin de transversalité de l'accompagnement social et de la dynamique organisationnelle qui rejoint les évolutions réglementaires et législatives actuelles. Ainsi, en tant que dispositif intégré, ce service a la responsabilité de garantir la fluidité de l'accompagnement des jeunes et prévenir des ruptures de parcours.

- **L'insertion** : l'élaboration d'un projet, la connaissance de soi, l'insertion professionnelle, l'insertion par le logement et l'accompagnement dans des démarches d'accès aux droits communs en matière de logement et de soins.
- **Le service de suite**, quant à lui, se donne pour mission de rester à disposition des jeunes pendant les trois ans suivant leur sortie du dispositif. Il peut, par exemple, répondre à des besoins d'informations ou d'aides pour certaines démarches sociales et administratives
- **Protection de l'enfance ou des majeurs vulnérables**. Comme mission transversale à l'ensemble des modalités du DITEP, visant à apporter une veille sociale sur les situations, être ressource pour accompagner les décisions d'instruction d'Information Préoccupante ou Signalement, tant dans l'accompagnement de la famille que dans du soutien technique.
- Le travail avec la famille qui comporte deux modalités d'actions : l'accompagnement individuel des familles et le Café des parents.

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES FAMILLES

Le travail d'accompagnement des familles constitue un axe essentiel de la prise en charge des enfants et des adolescents accueillis en DITEP. Ce dispositif est proposé aux familles du DITEP depuis 2021. Il vise à reconnaître la place centrale du système familial dans le développement du jeune, à prévenir les conflits de loyauté et à soutenir la restauration de liens sécurisants. Ces rendez-vous ont lieu en co-thérapie en présence d'une assistante de service social, d'un(e) éducateur(rice), d'une psychologue.

A travers des rencontres régulières avec les familles qui souhaitent en bénéficier (ce travail d'accompagnement est une proposition qui leur est faite ou à leur propre demande), une à deux fois par mois, en lien étroit avec l'équipe pluridisciplinaire, le travail mené favorise une compréhension partagée de la situation du jeune, la mise en sens des manifestations symptomatiques, le repérage des dynamiques relationnelles à l'œuvre, la reconnaissance des souffrances familiales. Cette approche permet de renforcer l'alliance famille-institution, de soutenir les compétences parentales et de créer un cadre relationnel plus stable et contenant pour l'enfant ou l'adolescent.

L'implication des familles participe à l'humanisation du parcours institutionnel, à la cohérence du projet personnalisé d'accompagnement, favorise la contenance psychique du jeune et soutient son processus de subjectivation et d'autonomisation.

Sur l'année 2025, cela concerne 2 familles du cycle 1, 7 familles du cycle 2 et 3 familles du SESSAD.

Il est important de rappeler que cela nécessite un portage important de ces familles pour qu'elles puissent tenir dans le temps et venir aux RDV. Il est nécessaire de les rappeler et d'envoyer des SMS quelques jours avant, et d'avoir une souplesse dans l'agenda pour modifier les rendez-vous lorsqu'elles ne sont plus

disponibles sur le temps initialement proposé. Ces familles nous disent à quel point elles sont extrêmement sollicitées au quotidien pour leurs enfants. Nous tentons de nous adapter à tout cela.

## LE CAFE DES PARENTS

Il s'agit de la 4ème année d'existence d'un groupe de parole à destination des parents d'adolescents accueillis sur le DITEP. Le café des parents est animé par deux assistantes de service social et deux psychologues. Nous avons choisi de proposer un lieu hors les murs de nos institutions respectives pour ce groupe transversal, **un lieu accueillant et chaleureux**. Il s'agit du **café intergénérationnel du Centre Social** du 7ème arrondissement, « le QG ». Ce groupe se tient sur **10 séances d'1h30** (1h avec les parents et 30 min de débriefe pour les professionnels) pendant l'année scolaire (d'octobre à juillet). Cet espace d'expression a été pensé **pour que les parents des enfants et adolescents accueillis aient un lieu pour s'exprimer ou écouter le vécu d'autres parents** dans un environnement bienveillant, sécurisant et sans jugement. Pour la majorité des parents qui ont participé, il s'agit d'une première expérience de groupe de parole. Ce sont principalement des mères qui viennent et se décrivent comme très isolées, sans emploi pour la plupart, seules également pour éduquer et élever leurs enfants. Nous notons la présence régulière de quelques pères sur cette dernière année.

Tous décrivent l'impuissance et la solitude ressentie quant aux nombreux appels reçus concernant leurs enfants qui « dysfonctionnent », qui ne sont pas comme les autres. Parfois certains ont même dû renoncer à leur travail pour se rendre complètement disponibles pour leur enfant concernant les différents rendez-vous éducatifs, scolaires et les soins. Les parents se sont vraiment saisis de l'offre de parole qui leur a été faite dans cet espace, en faisant eux-mêmes la proposition des thématiques abordées pendant l'année (la fratrie, les écrans, les addictions, la séparation, l'alimentation...). Nous avons été surpris de la facilité avec laquelle ils prennent la parole. Nous nous attendions à être confrontés à plus de silence et de réserves de leur part, à devoir mener un travail de relance de la parole. C'est plutôt la tendance inverse qui s'est produite. Les participants souhaitent faire part de leur expérience, partager avec les autres leurs vécus, parfois même certains éléments de leur intimité, nécessitant de notre part beaucoup de contenance vis à vis de leur parole. Ils apprécient particulièrement d'être accueillis dans un café au cadre si agréable et joli et nous le font souvent remarquer.

Nous pouvons dire que le dispositif « café des parents » permet à ce que l'hostilité soit contenue, à la diversité et la singularité de chacun de s'exprimer. Les parents qui ont franchi la porte de ce dispositif nous renvoient à la dure réalité à laquelle ils sont quotidiennement confrontés en tant que parents d'adolescents présentant des troubles du comportement. Ils renouvellent chaque année en fin de groupe l'envie et le besoin qu'un tel espace perdure et leur soit de nouveau proposé.

Au fil des rencontres, on observe **une sortie progressive de l'isolement**, qui se tisse à travers les échanges (allant jusqu'à l'échange des numéros). Les parents s'écoutent, se soutiennent, se conseillent parfois, mais surtout se sentent moins seuls dans ce qu'ils traversent. Cette reconnaissance mutuelle nourrit la confiance, et vient apaiser des tensions souvent présentes dans les relations institutionnelles. Le café des parents agit comme un pont entre les familles et l'équipe du DITEP. Il permet de rétablir une circulation plus fluide de la parole, d'humaniser les relations et de renforcer le sentiment d'alliance autour de l'enfant. C'est un lieu de médiation, où les parents peuvent exprimer leurs besoins, leurs incompréhensions, leurs attentes, et où nous, professionnels, pouvons entendre autrement cette parole, hors du cadre formel. Cela redonne confiance dans la capacité à être parent, à trouver ses propres ressources. Le café des parents devient un espace d'expérimentation collective « du faire autrement », où le vécu et le partage d'expériences deviennent source de savoirs.

Comme pour les accompagnements familles en individuel, ce groupe nécessite un important travail de portage et de relance des familles. Nous pouvons accueillir jusqu'à 10 parents sur ce groupe et sommes en moyenne à **un taux de présence de 7 parents par séance**.

## LES ROLES DES ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL

Rejoignant les missions transversales du service I.S.A., les ASS sont au quotidien, référentes du travail des équipes pluridisciplinaires. Nous référençons deux ASS sur l'accueil de jour : une pour le suivi des jeunes du Cycle 1, l'autre pour ceux du Cycle 2. Une seule ASS travaille au sein de l'équipe du SESSAD.

Les rôles de ressource et de référence sociale sont des éléments facilitateur auprès des familles de compréhension des projets, veille sociale. Elles se situent plus au niveau des professionnels pour porter l'accompagnement de situations complexes. Aussi, plus l'environnement social et familial devient précaire, plus les besoins deviennent urgents et mobilisent l'ASS pour rechercher des solutions.

Elles assurent le lien avec les partenaires sociaux et parfois sanitaires, pleinement actrices du partenariat sur le territoire et avec les autres DITEP. Elles soutiennent essentiellement les familles dans leur compréhension du fonctionnement du secteur médico-social et ses rouages administratifs. Au quotidien, les ASS sont dans un rôle d'expertise sociale auprès des familles et en première ligne des visites à domicile avec l'éducateur ou le psychologue référent du suivi du jeune concerné.

## PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE INSTITUTIONNELLE

Le travail de lien quotidien des professionnels avec les familles a permis, en cette année 2024, de les mobiliser dans le cadre de la vie institutionnelle, à travers **3 projets phares** :

- **Le CVS** est organisé par la direction une fois par trimestre. Sur chaque groupe d'accueil, les jeunes ont élu leurs délégués et ont participé à des conseils hebdomadaires avec l'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne. En 2025, le sujet des travaux et de l'évaluation externe a beaucoup mobilisé et intéressé les jeunes.
- **Les rencontres du samedi matin** : une dizaine de familles s'est mobilisée sur les 3 matinées organisées par les professionnels : à l'automne, pour se rencontrer et faire la remise des diplômes obtenus par certains jeunes, au deuxième trimestre pour aborder avec les parents une préoccupation commune et à l'été pour un moment partagé plus festif tous ensemble.
- **Lutte contre le harcèlement et les violences numériques**. Pour répondre aux inquiétudes des parents et des familles et savoir ensemble mieux protéger les enfants et adolescents des risques liés à ce sujet, le service I.S.A. et la direction du DITEP de Gerland ont initié le projet de faire appel à **e-Enfance**, une association reconnue par le ministère de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat chargé de l'enfance, pour intervenir auprès des familles un samedi matin.
- Deux autres interventions étaient également proposées en semaine aux jeunes du DITEP âgés de 11 à 15 ans, particulièrement affectés par l'utilisation des réseaux sociaux, sur l'année 2025. Nous avons donc financé une intervention de 2h d'information et de sensibilisation proposée exclusivement aux parents et familles. Parmi les thèmes abordés, nous avons échangé autour des sujets suivants :
  - Le cyber harcèlement, la cyber citoyenneté ainsi que la cyber sexualité
  - Exposition à la pornographie
  - Les risques pour la santé

L'accueil de cette expérience a été plébiscité par les familles présentes, certaines présentes pour la deuxième fois. Les sujets du numériques sont variés et méritent d'être pleinement considérés dans nos pratiques éducatives et pédagogiques, que l'on soit parent ou professionnel.

## LES 29<sup>E</sup> JOURNEES DE L'AIRE – « UN AIRE DE FAMILLE »

En tant qu'acteur de la délégation régionale de l'AIRE Auvergne-Rhône-Alpes, en novembre 2025, le DITEP de Gerland a missionné 6 professionnels pour participer aux 29<sup>e</sup> journées nationales, soit 3 jours de formations, d'études et de recherches, réunies cette année dans la ville de St Etienne sur le thème de : « *Un AIRE de famille* ». Comme l'an dernier, il est commandé aux participants de restituer les contenus et les références des ateliers aux collègues restés sur Lyon auprès des jeunes.

Une des questions de ce congrès a fait particulièrement écho à celles mises au travail au sein du DITEP :

*Aujourd'hui, parents et familles « coopèrent », « font alliance », « collaborent », « co-construisent ». Ces termes nous permettent de définir la relation que les DITEP entretiennent avec les familles. Pour autant, comment parvenir à un véritable travail en commun alors que les parents, au-delà de la problématique de leur enfant, sont souvent confrontés à de multiples difficultés ?*

## LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

### EQUIPE MOBILE RESSOURCE (EMR)

L'Équipe Mobile Ressource (EMR) est un dispositif expérimental porté par le DITEP Gerland – Maria Dubost, en partenariat avec le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et avec le soutien de la Mairie du 7<sup>e</sup>.

L'EMR a pour mission de soutenir les professionnels des structures de droit commun accueillant des enfants, adolescents et jeunes majeurs (0–20 ans) confrontés à des situations complexes, notamment en lien avec des troubles du neurodéveloppement, des troubles du comportement ou des difficultés psychiques impactant les parcours éducatifs, scolaires et sociaux.

Elle intervient dans une logique de **fonction ressource**, sans intervention directe des enfants, à travers de l'appui, du conseil, de la sensibilisation, de la mise en réseau et la diffusion d'outils.

### Quelques données clés sur l'activité 2025

Sur l'année 2025, l'EMR a connu une montée en charge progressive, passant d'une phase de lancement à une phase de consolidation.

- Environ 15 situations accompagnées (individuelles ou collectives)
- 8 à 10 structures du territoire concernées (écoles primaires, centre social, périscolaire, bibliothèque, crèche, partenaires institutionnels)
- Environ 45 à 50 interventions et rencontres réalisées
- Environ 570 heures de travail mobilisées sur l'année
- 10 à 12 professionnels du DITEP mobilisés, de manière régulière ou ponctuelle

Les interventions ont principalement concerné les écoles primaires du secteur, le centre social de Gerland et les services périscolaires, avec un élargissement progressif du périmètre au second semestre.

### Apports et effets observés

L'activité de l'EMR en 2025 a permis :

- Un **soutien direct aux professionnels**, contribuant à l'apaisement des équipes et à la réduction du sentiment d'isolement face aux situations complexes ;
- Une **évolution des pratiques éducatives**, notamment dans l'anticipation et la gestion des crises ;
- Une **meilleure coordination partenariale**, l'EMR jouant un rôle d'interface entre l'Éducation nationale, le périscolaire, le secteur social et le médico-social ;
- Une **meilleure lisibilité des missions du DITEP/SESSAD** auprès des partenaires du territoire.

Les retours des professionnels accompagnés font état d'une forte satisfaction, en particulier concernant la posture de l'équipe, la qualité de l'écoute et la pertinence des apports proposés.

### Limites et enjeux identifiés

L'année 2025 met également en évidence plusieurs enjeux structurants :

- Une **charge de coordination importante**, indispensable au bon fonctionnement du dispositif ;
- Un fonctionnement à **moyens constants**, limitant la disponibilité des professionnels mobilisés ;
- Une **fragilité du dispositif sans financement pérenne**, malgré des besoins territoriaux identifiés ;
- Une visibilité encore à renforcer auprès de certaines structures (collèges, lycées, crèches, associations).

## Perspectives

Au regard des besoins repérés et des effets observés, les perspectives identifiées portent sur :

- La pérennisation du poste de coordination EMR ;
- Le renforcement des moyens humains et matériels ;
- Le développement d'actions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels du territoire ;
- L'élargissement du périmètre d'intervention et la consolidation du travail partenarial.

En 2025, l'EMR s'est affirmée comme **un dispositif ressource pertinent**, contribuant à la **prévention des ruptures de parcours et au soutien des professionnels du territoire**, tout en mettant en évidence la nécessité d'une structuration et d'un portage renforcé pour garantir sa pérennité.

## COLLECTIVITES LOCALES ET DROITS COMMUNS

La structuration du DITEP et son projet impliquent de devoir se repositionner sur son territoire d'implantation mais également de devoir considérer les bassins de vie propres aux jeunes accueillis.

En ce sens, nous entretenons nos liens avec différents services du territoire que nous sollicitons régulièrement dans le cadre des accompagnements (la Maison des Ados, l'ADAPT, la Mission Locale, la Chambre des Métier...), il s'agit de veiller à ces liens afin de favoriser la réactivité des réponses aux besoins des jeunes.

Nous poursuivons notre engagement dans la vie locale via le comité de quartier de Gerland, qui contribue à élargir notre réseau afin d'inscrire au mieux les jeunes dans leur bassin de vie. Invité à notre événement de fin d'année, le DITEP a eu droit à **un article dans la Gazette du quartier** (cf. annexe).

Notre capacité et notre engagement à répondre à la fonction ressource sur le territoire semble être aujourd'hui reconnu puisque nous avons été **sollicités par la mairie de Lyon 7<sup>e</sup> pour expérimenter la création d'une équipe mobile ressource** au service de l'ensemble des acteurs de la santé mentale, pédagogiques et sociaux (petite enfance, enfance, adolescents et jeunes majeurs). Il s'agit là d'un projet né à la fin de l'année scolaire 2024 et qui s'est structuré en 2025.

## EDUCATION NATIONALE ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Dans le cadre de la **scolarité partagée**, des conventions sont établies avec l'ensemble des établissements dans lesquels sont inscrits les jeunes accompagnés par le DITEP.
- Des conventions nous lient aussi pour nos **unités d'enseignement externalisé** (UEE) avec le lycée professionnel de la Cité scolaire SEMBAT SEGUIN et le collège DARGENT.
- Dans le cadre des 5 places conventionnées avec l'ARS pour le **PCPE**, l'équipe du SESSAD travaille avec deux établissements scolaires du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon : L'école primaire GIONO et, le collège LONGCHAMBON.

## LIENS AVEC LE SECTEUR SANITAIRE ET SANTE MENTALE

Nous faisons partie du groupe de contact du **Comité Local de santé Mentale** du 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Nous sommes systématiquement invités à participer à l'ensemble des réunions et rencontres des différents acteurs issus du secteur médico-social, sanitaire ou de l'éducation nationale. L'occasion de se connaître et de s'informer sur l'actualité du territoire pour répondre, entretenir et développer des projets de co-accompagnement des familles et de leurs enfants et ainsi mieux répondre à leurs besoins en matière de santé mentale.

Le DITEP de Gerland participe à un **groupe inter-partenarial traitant de situations complexes** rencontrées dans les différents services, associations et institutions du territoire, réunies sur cette instance. Le principe est de construire un travail d'élaboration et d'échanges relatifs à des accompagnements de mineurs, devenus particulièrement difficiles à penser par l'équipe en charge du projet, voire impossible à porter dans les limites de ses missions. Sont présents : des professionnels de différents DITEP de Lyon et sa métropole, le médecin responsable du pavillon pour adolescents de Flavigny au Vinatier, l'adjoint ou chef de service à la direction de la prévention et de la protection de l'enfance, une professionnelle de la protection judiciaire de la jeunesse et,

auparavant, une inspectrice ASH. Ce groupe se réunit environ 6 fois dans l'année et chaque structure est libre d'amener une situation sollicitant l'éclairage tiers des partenaires présents à la réunion. En 2025 notre dispositif a pu présenter l'étude d'une situation complexe.

La présence, des **médecins pédopsychiatres et psychiatres au sein du DITEP**, reste encore le lien le plus rare et précieux pour interagir avec les secteurs du sanitaire et trouver des solutions pour étayer l'accompagnement des jeunes accueillis sur le territoire.

## **LES RESEAUX DITEP**

### **L'AIRE**

Les 3 DITEP des PEP 69/ML sont adhérents à l'association des DITEP et de leurs réseaux. Cette année, notre DITEP a été pleinement acteur de la délégation régionale de l'AIRE Auvergne-Rhône-Alpes pour organiser les 29<sup>e</sup> Journées nationales en novembre 2025 dans la ville de St Etienne. En plus de cela, comme chaque année, le DITEP de Gerland a missionné 6 professionnels pour participer aux 3 jours de formations, d'études et de recherches, cette année réunies sur le thème de : « *Un AIRE de famille* ».

### **Les DITEP du Rhône**

Ce réseau a permis de réunir plusieurs directeurs de DITEP du Rhône. Ce groupe représente 8 associations et 15 DITEP du département. Ensemble, nous continuons à partager nos expériences et nos réflexions pour coconstruire un dispositif permettant de mutualiser nos ressources, et nos idées pour répondre aux besoins des jeunes, des familles et des professionnels en termes de répit/relais/repos.

Cette cohérence nous a permis de renouer un dialogue régulier auprès de la MDMPH de Lyon, quant à la pratique sur le terrain et aux besoins repérés sur le territoire.

# L'ORGANISATION DU SERVICE

Cette année 2025 a été rythmée par la coupe SERAFIN-PH de janvier à mars, l'évaluation externe d'avril à mai et, la préparation de la phase 1 des travaux de l'établissement avec un premier déménagement de l'activité en septembre. L'organisation générale du service du DITEP Gerland-Maria Dubost n'a pas cessé d'être bousculée jusqu'en décembre, avec la recomposition de son équipe de direction.

## LE PROJET DE SERVICE

### COHERENCE DE PROJET AVEC LES DITEP DE L'ASSOCIATION

L'organisation de la direction générale de notre association, par son « directeur de secteur DITEP », a initié l'élaboration d'un projet commun aux 3 DITEP de Gerland, Villeurbanne-Duchère et Givors. Il permet la coordination de sa mise en œuvre en lien avec les 3 directeurs, en se réunissant 2 fois par mois et une journée par trimestre en séminaire avec les équipes de direction élargies aux adjoints de direction.

Depuis 2024, la direction générale a décidé d'une réorganisation avec la transformation de la fonction de directeur de secteur en « directeur de supervision » pour l'ensemble des services et établissements de l'association. Cette réforme, avait déstabilisé la dynamique du secteur DITEP mais nous avons su maintenir la mise en œuvre de notre « projet de secteur », notamment l'amélioration de la fluidité et la continuité des parcours au sein de notre association. En ce sens, après un travail sur les PPA, les contrats de séjours et les procédures d'admissions, **une commission parcours** s'est développée en septembre 2025 pour assurer des relais d'accompagnement des jeunes de leur famille au sein de nos dispositifs intégrés.



### REALISATION DU PROJET 2023-2027, EVALUATION A TROIS ANS

Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le DITEP de Gerland était encore identifié par 2 numéros de FINESS différents : l'ITEP et le SESSAD, mais l'écriture du projet 2023-27 du DITEP affirme déjà la volonté de construire une seule entité autour de la réalisation d'un projet commun. Voici donc **les 3 axes de travail principaux** retenus pour les 5 ans à venir. Chaque objectif de travail est évalué sur son état d'avancement comme suit :

#### Evaluation de l'état d'avancement du projet, fin 2025:

 pas encore démarré  travail amorcé  travail en cours  bien avancé  finalisé

#### **AXE 1 : Poursuivre l'adaptation du fonctionnement interne vers le passage en dispositif en préservant la continuité de parcours des jeunes**

-  Actualiser les outils de la loi 2002.2, de la loi de santé 2016 et des instructions de 2017, dans une logique de fonctionnement en DITEP : accueil et admissions, référents de parcours, fiche navette, etc.
-  Adapter le taux d'encadrement et la coordination du travail d'équipes pluridisciplinaires entre les différentes modalités d'accompagnement possibles dans le dispositif : ambulatoire, scolarité interne, scolarité partagée, UEE, hébergement séquentiel, ateliers préprofessionnels, lieux de répit ou relais extérieurs.

- Restructurer l'organisation et le fonctionnement des services supports : administratifs, gestion des ressources humaines et communication : affirmer un management bienveillant sans complaisance
- Renforcer la fonction ressources du DITEP : développer le partenariat sur le quartier, la ville, avec les services de protection de l'enfance, le sanitaire, et l'éducation nationale (PCPE)
- Favoriser l'ouverture et la curiosité des pratiques professionnelles pour enrichir et adapter notre approche pédagogique, éducative et soignante : médiations numérique, animale, artistique contemporain, culturelle, ethno-clinique, comportementale, etc. Favoriser les formations collectives et la participation des professionnels à des colloques.

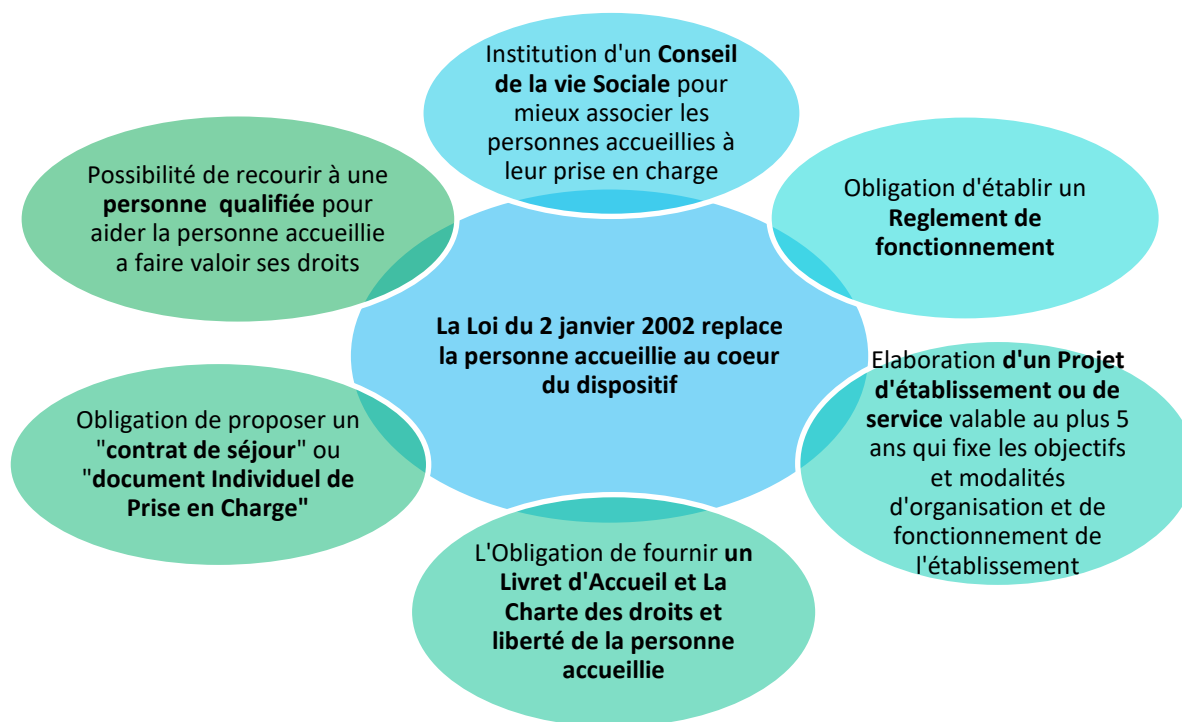
### **AXE 2 : Construire une entité commune du dispositif intégré**

- Valider le nom du dispositif : « DITEP » « Maria Dubost » « ITEP » « SESSAD » « Gerland »
- Valoriser et favoriser l'échanges de compétences en interne au quotidien : réunions d'équipe, médiations interdisciplinaires, fiches de missions de chacun des professionnels, transferts
- Partager des temps institutionnels formels et informels entre les équipes « SESSAD et ITEP » : CVS, temps conviviaux, séminaires, accompagnement institutionnel, journées de travail institutionnel
- Valoriser et favoriser l'échanges de compétences en externe : ouvrir l'hébergement séquentiel, les ateliers préprofessionnels, organiser des journées portes ouvertes

### **AXE 3 : Anticiper et accompagner le projet de reconstruction du bâtiment sur le territoire**

- Définir des plans adaptés au fonctionnement du DITEP et aux contraintes architecturales et budgétaires.
- Veiller à l'implication et à la participation des professionnels comme des jeunes tout au long du projet et des choix d'aménagements du bâtiment.
- Penser la structuration des nouveaux locaux dans un cadre sécurisant en interne mais aussi en tenant compte de l'environnement à plusieurs niveaux : partenariat locale, logistique et transports.
- Maintenir l'accueil comme sujet de réflexion prioritaire.

## LES OUTILS DE LA LOI 2002-2



Conformément aux exigences réglementaires, nous continuons d'engager l'évaluation et la révision des outils issus de la loi 2002-2 afin de les actualiser au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Un travail spécifique sur le processus de co-construction des projets personnalisés d'accompagnement a également été réalisé, dans la continuité de la promotion de l'auto-détermination porté par l'association.

## L'ORGANISATION INTERNE

### PLANNING DES REUNIONS HEBDOMADAIRES

Les temps de réunions, même s'ils sont indispensables au travail d'élaboration des situations complexes des jeunes, restent encore trop conséquents sur la semaine et inefficaces. En effet, au vu de la multiplication des temps partiels professionnels, la coordination du travail pluridisciplinaire est devenue incontournable et de plus en plus difficile à organiser. En plus des temps de réunion en interne, nous devons également tenir compte des nombreux aménagements d'emplois du temps des jeunes et des liens partenariaux qu'ils génèrent. Cela nous oblige à optimiser notre planning de réunion hebdomadaire, ce point sera un des sujets de travail dans la réorganisation prévue en 2026.

### CALENDRIER INSTITUTIONNEL

Chaque année, un calendrier des réunions institutionnels, formations, et autres échéances est transmis à l'ensemble des salariés. Il est mis à jour à chaque période de fermeture de l'établissement, et diffusé à l'issue d'une réunion d'information générale instituée les premiers lundis matins de chaque réouverture.

## LA DEMARCHE QUALITE

### EVALUATION EXTERNE (MAI 2025)

En 2025, les professionnels du DITEP de Gerland-Maria Dubost ont mené à bien l'évaluation HAS, dans une dynamique collective. La préparation de l'évaluation a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble de l'établissement afin de valoriser les pratiques (auto-évaluation, groupes de travail, revue documentaire).

L'évaluation sur site, avec des évaluateurs indépendants, a duré 2 jours et demi. L'évaluation comprend des entretiens avec les équipes, les personnes accompagnées et leurs familles, ainsi que l'équipe de direction. Cette démarche a fortement mobilisé les professionnels dans un temps extrêmement contraint à la fois par le démarrage des travaux à préparer dans nos locaux et à la fois par la mobilisation forcée de la coupe SERAFIN-PH entre janvier et février 2025.

L'évaluation compte 157 critères cotés sur une échelle de satisfaction de 0 à 4, dont : **139 critères standards** et **18 critères impératifs** mentionnés au travers de 6 thématiques. **Le DITEP Gerland-MD en atteint 8/18 :**

- Droits et libertés de la personne accompagnée (Chap. 2 – Les professionnels) : 3/7
- Gestion du risque médicamenteux (Chap. 3 – ESSMS) : 0/1
- Prévention des risques de maltraitance et de violence (Chap. 3 – ESSMS) : 1/2
- Recueil et traitement des plaintes et réclamations (Chap. 3 – ESSMS) : 1/3
- Recueil et traitement des événements indésirables (Chap. 3 – ESSMS) : 2/3
- Gestion de crises et continuité d'activité (Chap. 3 – ESSMS) : 1/2

Pour autant, l'évaluation a constitué un levier de valorisation des expertises professionnelles, en mettant en lumière les pratiques.

Elle a également permis d'identifier des axes d'amélioration structurants. Ces orientations nourrissent désormais un plan d'amélioration continue, structurant la démarche qualité pour 5 années à venir.

Points positifs	Points d'amélioration
<b>Chapitre 1_ La Personne</b>	
Bientraitance et éthique Accompagnement à l'autonomie Continuité et fluidité des parcours	Droit de la personne accompagnée Expression et participation de la personne Accompagnement à la santé Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
<b>Chapitre 2_ Les Professionnels</b>	
Accompagnement à l'autonomie Expression et participation de la personne Continuité et fluidité des parcours <b>Mention spéciale : « Les professionnels soutiennent et accompagnent la personne dans le suivi de son parcours professionnel au lien avec les partenaires »</b>	Bientraitance et éthique Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement Accompagnement à la santé Droits de la personne accompagnée
<b>Chapitre 3_ L'établissement SMS</b>	
Accompagnement à l'autonomie Expression et participation de la personne Politique de qualité de vie au travail Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement Politique des ressources humaines Droits de la personne accompagnée Bientraitance et éthique	Accompagnement à la santé

Après l'évaluation, il est exigé la **mise en place d'un plan d'action immédiat**, communiqué dans le rapport d'évaluation.

## SUITE DE LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

Grace au rapport détaillé de l'évaluation, la mise en œuvre de la démarche qualité sur le DITEP de Gerland-MD s'organise désormais par l'animation d'un **COPIIL Qualité suivant une feuille de route par thématiques prioritaires** mises au travail, à échéance 2025-26 :

- Critère 3.11.2 « traitement et prévention d'évènements indésirables », février 2026
- Critère 2.8.3 « Prévenir et gérer les risques de rupture de parcours », juillet 2026

Cf. Annexes

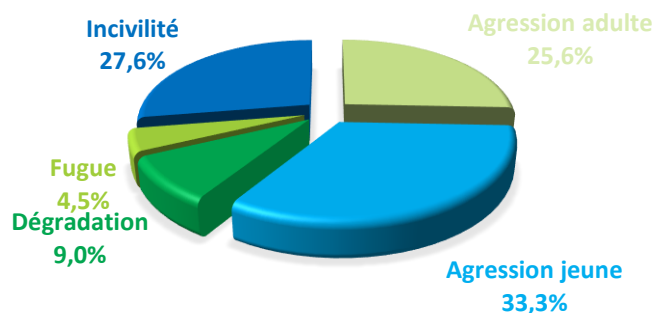
## LES EVENEMENTS INDESIRABLES

### LES NOTES D'INCIDENTS CONCERNANT LE PUBLIC ACCOMPAGNE

Evasoft est le logiciel de suivi de notre activité et l'archivage du document unique informatisé (DUI) des jeunes inscrits sur le DITEP. Il est utilisé par les 3 DITEP de l'association et permet d'extraire les notes d'intervention inscrites dans le dossier de suivi de chaque jeune accompagné et étudier la nature des incidents consignés dans le journal d'interventions. Les professionnels peuvent ainsi qualifier et graduer la gravité de l'incident sur une échelle de 1 à 5. Voici les extractions de toutes les interventions traitées sur l'année 2025 :

Nombre d'interventions	Gravité incident					Total
	1: bénin	2: sérieux	3: grave	4: très grave	5: inacceptable	
Mois d'intervention						
janv-25		4	5	2		11
févr-25	1	9	2	3	3	18
mars-25	2	1	4	1	5	13
avr-25		5	3	1	1	10
mai-25	1	1	11	2	1	16
juin-25		3		1	3	7
juil-25			2			2
sept-25	3	4	2	3		12
oct-25		7	2	2	1	12
nov-25	3	6	4	5		18
déc-25	1	1	1		1	4
11 lignes - Total	11	41	36	20	15	123

### NATURE D'INCIDENT IMPLICANT LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ NOMBRE D'INTERVENTIONS



Ce schéma traduit les troubles du comportement exprimés par les jeunes que nous accompagnons chaque jour. L'évènement est traité en groupes de travail pluridisciplinaire ou lors d'**instances de régulation hebdomadaires**. Cette dernière s'organise 1h chaque semaine et réunie :

- Une permanence des cadres de direction et thérapeutiques, avec le pôle social du DITEP (soit à minima : 1 médecin, 1 psychologue, 1 adjoint de direction, 1 ASS)
- Des invités systématiques : l'infirmière, l'éducateur référent du jeune, le professionnel concerné par le passage à l'acte
- Tout autre professionnel pouvant apporter un éclairage pertinent sur le jeune et la compréhension de son comportement : témoin (s) du passage à l'acte, personne ressource (thérapeute, partenaire, etc.)

L'ordre du jour des instances de régulation se décide par ordre de priorité de traitement :

- Commission de traitement d'acte(s) de violence grave
- Etude d'une situation complexe pouvant déboucher sur un IP-IE ou un Signalement voir une EIG

## TRAITEMENT ET SUIVIS DES EVENEMENTS INDERISABLES

Typologie Evènements Indésirables (EI)	Nombre	dont EIG
EI liés à l'accompagnement des personnes	123	
EI liés à des violences	95	1
EI liés à la sécurité / Blessures	15	
EI liés à la logistique / Fournisseurs	3	
EI liés à l'organisation de l'ESSMS / communication	3	
EI liés à la sécurité des locaux et au matériel	4	

De par l'expression de leurs troubles du comportement, les violences du quotidien sont également subies par les professionnels de la part des jeunes (insultes, bagarres) ou des familles (incompréhensions parfois exprimées avec agressivité ou colère). Ces violences ont pu être également traitées lors d'instance de régulation et de soutien psychologique proposé au salarié : conformément à notre protocole post-agression, ainsi que des visites organisées avec la médecine du travail.

La rentrée de septembre 2025 a été marquée par un phénomène de harcèlement en groupe, sur les réseaux sociaux et en direct, à l'intérieur et à l'extérieur du dispositif.

Au niveau de l'institution, plusieurs événements indésirables ont été relevés d'ordre professionnel, logistique, matériel ou organisationnel :

- Des comportements agressifs ou d'indiscipline entre professionnels ont été repérés et traités avec l'aide de la direction des ressources humaines et les instances du personnel.
- Sécurité, blessures : 11 accidents de travail ou de trajet ont été déclarés sur l'année :
  - 4 pour blessures durant les activités avec les jeunes
  - 3 pour agressions par les jeunes
  - 1 accident de trajet (malaise)
  - 3 pour autres causes.
- Intervention des fournisseurs : pannes multiples (ascenseur, portail de parking, portes d'entrée) et retards de commandes informatiques, et de programmation (ordinateurs, imprimantes)
- Difficultés de recrutement : équipe direction, paramédicaux, intérim
- Sécurité des locaux : vol d'ordinateurs, dégradation du portail parking, panne d'ascenseur, travaux dans la rue et déménagements pour les travaux du bâtiment.

## PLAINTES ET RECLAMATIONS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Typologie des Plaintes & Réclamations	Nombre	dont EIG
Délais de mis à pied imprécis par courrier à l'ARS	1	
Absences de professionnels empêchant l'effectivité de l'UEE Lycée	5	
Demandes de dossiers personnels d'anciens jeunes accompagnés	5	

Les élèves et les parents des jeunes inscrits à l'UEE ont été invités à faire un courrier à l'académie pour demander des enseignants remplaçants pour ces élèves fragilisés. Pour aller plus loin, le conseil de vie social a entendu la proposition des jeunes délégués à pouvoir déployer des boites d'expression libre à différents endroits de nos locaux et salles d'accueil. Le projet est en cours de réalisation et sera effectif en 2027, après la rénovation des locaux.

Concernant la consultation des dossiers, un répertoire des demandes de consultation va être mis en place et tenu par le secrétariat d'accueil dès 2026 pour améliorer les délais de réponses aux différentes demandes.

## SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Niveau d'exécution des objectifs du CPOM 2024-2028 :

● pas encore démarré ● travail en cours ● bien avancé ● finalisé

### AXE 1 : PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Objectifs - Axe 1 CPOM	Niveau d'exécution	Commentaires
<p><b>Prévenir la chronicisation de l'accompagnement</b> Réaliser des bilans approfondis à partir des nomenclatures SERAFIN-PH pour toute personne ayant effectué une durée de séjour de 2 ans et promouvoir la mise en adéquation des prestations aux besoins définis dans le projet personnalisé Diffuser et permettre l'appropriation des nomenclatures SERAFIN-PH à l'ensemble des professionnels concernés. Recueillir systématiquement les attentes des personnes concernées.</p>	●	<p>Nous avons intégré la nomenclature SERAFIN PH dans la nouvelle trame d'évaluation et de suivi de projet personnalisé d'accompagnement (PPA) Nous devons organiser une évaluation de la mise en œuvre du PPA et du recueil des attentes et besoins des personnes concernées dans le suivi personnalisé. L'appropriation des nomenclatures SERAFIN-PH par l'ensemble des professionnels concernés reste à approfondir.</p>
<p><b>Favoriser la mise en œuvre de la pair-aidance pour permettre à la personne d'être pair-aidante dans l'exercice de la citoyenneté</b> Reconnaître la personne accompagnée dans une intervention ou un rôle de pair-aidance qui participe de l'exercice de la citoyenneté</p>	●	<p>La question de la pair-aidance au sein des CVS et auprès des professionnels concernés n'a encore été mise en réflexion.</p>
<p><b>Intégrer des offres répit et relais</b> Proposer des actions de répit et relais pour les jeunes et les familles. Développer des partenariats (en particulier avec les acteurs de droit commun) pour</p>	●	<p>L'expérimentation de notre Equipe mobile ressources a permis de nous rapprocher du centre social de Lyon 7<sup>e</sup>, une convention de partenariat a même été signer pour accueillir le Café des parents du DITEP.</p>

<p>mettre en place des propositions de répit/relais.</p> <p>Développer l'offre de baluchonnage.</p> <p>Définir une enveloppe financière destinée aux familles sans solution ou avec solution partielle pour leur permettre de choisir leur solution de répit.</p>		<p>Nous avons contribué au groupe de réflexion inter-DITEP du Rhône pour développer une offre de répit pour les personnes accompagnées et un relais pour les professionnels concernés. Même si l'ARS n'a pas financé de poste de coordination présenté par le groupe, un projet de mutualisation des ressources a été construit comprenant l'organisation d'une commission d'orientation au sein du réseau partenarial existant sur le département 69 avec une extension possible à la région.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## AXE 2 : PILOTAGE DE LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Objectifs - Axe 2 CPOM	Niveau d'exécution	Commentaires
<p><b>Renforcer la sécurité des usagers par la prévention et la gestion des risques individuels et collectifs</b></p> <p>Conduire une évaluation du circuit du médicament et mettre en place un plan d'actions d'amélioration formalisé permettant sa sécurisation.</p>	●	<p>Au-delà du travail mené au sein de l'association concernant la sécurisation du circuit des médicaments, l'évaluation externe et la conduite des travaux du bâtiment ont permis de cibler et d'agir pour améliorer la sécurité physique et affective du public accompagné.</p>
<p><b>Renforcer le fonctionnement des instances de participation (CVS, groupes de parole, etc...)</b></p> <p>Renforcer au moins une modalité de participation par structure.</p>	●	<p>Même si le format du CVS est repéré, il reste à améliorer la mobilisation et les participations des familles sur cette instance.</p>

## AXE 3 : MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION EFFICIENTE

Objectifs - Axe 3 CPOM	Niveau d'exécution	Commentaires
<p><b>Développer une politique des ressources humaines adaptée</b></p> <p>Identifier les besoins en compétences par une meilleure analyse du public.</p> <p>Définir les orientations stratégiques en matière de "ressources humaines" dans le projet d'établissement.</p>	●	<p>La direction du service travaille étroitement avec la direction générale de l'association en matière de ressources humaines, tant pour la gestion des emplois et des compétences que pour la prévention des risques psycho-sociaux.</p>
<p><b>Développer une politique des ressources humaines adaptée</b></p> <p>Développer une démarche qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux</p> <p>Démarche transversale associative : mise en œuvre de l'action 5.4 du projet associatif (démarche RSO)</p>	●	<p>Notre service a intégré le COPIL SQVCT mis en place par l'association.</p> <p>En plus des fonctions supports de la direction générale, l'équipe de direction du DITEP a pris appui sur les instances du personnels et la médecine du travail pour évaluer et prévenir ensemble les risques psycho-sociaux.</p> <p>La nouvelle équipe de direction mise en place fin 2025, devra formaliser un projet cohérent pour améliorer sa politique et la mise en œuvre d'un management éthique.</p>
<p><b>Améliorer l'efficacité des ESMS</b></p> <p>Respecter les taux contractualisés d'occupation.</p>	●	<p>Les difficultés de recrutements, les départs de professionnels et les obligations successives de l'institution n'ont pas permis</p>

		de stabiliser le taux d'occupation contractualisé pour l'accueil de jour. Néanmoins l'accompagnement en milieu ordinaire a considérablement augmenté.
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### AXE 4 : INSCRIPTION DES ETABLISSEMENTS DANS LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Objectifs - Axe 4 CPOM	Niveau d'exécution	Commentaires
<p><b>Mettre en œuvre la réponse accompagnée pour tous, afin d'éviter les ruptures de parcours</b></p> <p>Participer aux groupes d'observation et surveillance (GOS) quand convocation</p>	●	<p>Participations sur sollicitation de l'association ou du territoire.</p> <p>Action continue du service dans la mise en œuvre de l'accompagnement des projets personnalisés du public accueilli, en lien avec leur parcours scolaire, social et le soin.</p>
<p><b>Mettre en œuvre la réponse accompagnée pour tous, afin d'éviter les ruptures de parcours</b></p> <p>Renseigner Via trajectoire PH (ultérieurement le ROR) ainsi que les SI partagés obligatoires ou d'initiative régionale</p>	●	<p>Programmation annuelle de l'action.</p> <p>Réalisation par les directions de dispositifs avec l'appui du siège via les missions du chargé de mission qualité</p> <p>Création d'une commission parcours inter-DITEP au sein de l'association.</p>
<p><b>Développer le partenariat</b></p> <p>Participer aux travaux de projets territoriaux de santé mentale et social, renforcer les liens avec les différents réseaux du secteur SMS, et en appui sur la communauté 360.</p> <p>Participer aux diagnostics territoriaux</p> <p>Faciliter les constructions collectives de projets</p>	●	<p>Notre service est acteur des CLSM de son territoire.</p> <p>Le développement partenarial et le diagnostic partagé sont les axes de travail phares de l'Equipe mobile ressources.</p>

## MAINTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS

En 2025, les actions menées sur les différents sites du DITEP de Gerland ont porté sur la maintenance réglementaire, la maintenance corrective, des travaux d'entretien courant, des réaménagements liés au chantier du DITEP Gerland - Maria Dubost et des achats de matériel.

### SESSAD - RUE DE GERLAND

En janvier 2025, un dégât des eaux est survenu suite à un problème d'évacuation sur la colonne collective. Le nettoyage a été réalisé par les services généraux et la réparation a été effectuée par la régie.

Sur l'année, des interventions ont concerné l'entretien et la réparation des climatisations, afin de garantir un fonctionnement normal en période canicule. Des travaux courants ont également été réalisés par l'agent technique (pose de film occultant, évacuation d'encombrants, petits travaux divers).

Un défibrillateur a été installé via un contrat de location. La pose et la formation des équipes ont été assurées par la société SAUVIE.

Fin octobre 2025, la fibre optique a été installée par MY TELECOM.

Les photocopieurs ont été remplacés et un nouveau contrat a été mis en place avec la société KONICA.

### UNITE D'HEBERGEMENT – SAINT-GENIS-LAVAL

Les contrôles obligatoires ont été réalisés :

- Extincteurs et détecteurs de fumée (DESAUTEL),
- Contrôles électricité / gaz / appareils de cuisson (VERITAS),

- Entretien chaudière (ATOOUT GAZ).

Des interventions ont été effectuées sur le bâtiment et les extérieurs : entretien des caniveaux et des abords, ainsi que plusieurs opérations d'entretien courant.

La batterie de l'alarme incendie a été remplacée (entreprise CHUBB)

Des réparations ont été réalisées sur certaines huisseries (entreprise ES Fermetures).

Des achats de matériels de cuisine ont été effectués.

Un défibrillateur a été installé avec contrat de location. La pose et la formation ont été réalisées par SAUVIE.

## L'ACCUEIL DE JOUR – MARIA DUBOST

L'année 2025 a été principalement impactée par **le projet immobilier** (SACVEL / CITINEA). Ce chantier a entraîné des modifications des locaux, des changements de circulation, et une réorganisation importante des espaces.

De nombreuses réunions techniques ont lieu tout au long de l'année (plans, agencement, organisation des espaces, choix prestataires) et de façon hebdomadaire à partir de septembre 2025.

**Dans le cadre de la phase 1, une partie du bâtiment a été condamnée.** Cela a nécessité un déménagement des bureaux des professionnels. Les équipes ont préparé le déménagement (mise en cartons, inventaire, repérage du mobilier et matériel). Le déménagement a été réalisé en juillet 2025 par une entreprise mandatée dans le cadre du chantier CITINEA.

**La rentrée de septembre 2025 a demandé plusieurs ajustements :** correction d'erreurs d'affectation, réorganisation des bureaux provisoires, mise en conformité des espaces pour permettre un fonctionnement normal et l'accueil des jeunes. Un second déménagement est prévu en mai 2026 (phase 2 du projet).

Pendant l'été 2025, en lien avec **la canicule**, des ventilateurs et 7 climatiseurs mobiles ont été achetés afin de créer des zones rafraîchies utilisables par les jeunes et les professionnels.

En novembre 2025, **une commission de sécurité** a validé la poursuite de l'activité sur le site. Les agents techniques ont réalisé plusieurs travaux d'entretien courant, notamment suite aux modifications d'espaces liées au chantier. Une intervention spécifique a concerné le monte-charge de la cuisine : remplacement de la carte mère par l'entreprise SCHINDLER.

Les **entretiens réglementaires** ont été assurés :

- Extincteurs et détecteurs de fumée (DESAUTEL),
- Contrôles électricité, gaz et appareils de cuisson (VERITAS),
- Entretien VMC et hottes (DOMBES HOTTE),
- Entretien / réparations cuisine collective et atelier boulangerie (MARESCOL).

**Le parc informatique** a été renouvelé avec 15 nouveaux ordinateurs. Des téléphones mobiles supplémentaires ont été attribués aux professionnels du DITEP et du SESSAD afin d'améliorer la coordination. Les photocopieurs ont été remplacés et un nouveau contrat a été mis en place avec KONICA.

## CONCLUSION

En 2025, l'activité maintenance et travaux a été marquée par :

- L'adaptation continue du site Maria Dubost aux contraintes du chantier (déménagement) réorganisation des espaces, interventions techniques prioritaires) pour maintenir l'activité sur site occupé.
- La gestion courante des sites (entretiens réglementaires, réparations, achats)
- Le renforcement de la sécurité (défibrillateurs, commission de sécurité)

# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME

### POSTES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

Au 31 décembre 2025, le DITEP de Gerland comptabilise 56,91 ETP en postes occupés sur **62,4 ETP autorisés** (hors PCPE).

#### Partie accueil de jour/accueil de nuit (49,63/ 54,03 ETP autorisés)

- 4,16 ETP de personnels de direction
- 5,05 ETP de personnels administratifs
- 24,5/ 28,9 ETP de personnels socio-éducatifs
- 5,75 ETP de personnels paramédicaux
- 1,22 ETP de personnels médicaux
- 7,94 ETP de personnels des services généraux
- 1,01 ETP de personnels enseignants (seuls sont comptabilisés les temps de contrats privés avec l'association)

#### Partie ambulatoire (7,28/ 8,4 ETP autorisés)

- 1 ETP de personnels de direction
- 0/1,09 ETP autorisé de personnels administratifs
- 4,1 ETP de personnels socio-éducatifs
- 1,46 ETP de personnels paramédicaux
- 0,33 ETP de personnels médicaux
- 0,42 ETP de personnels des services généraux

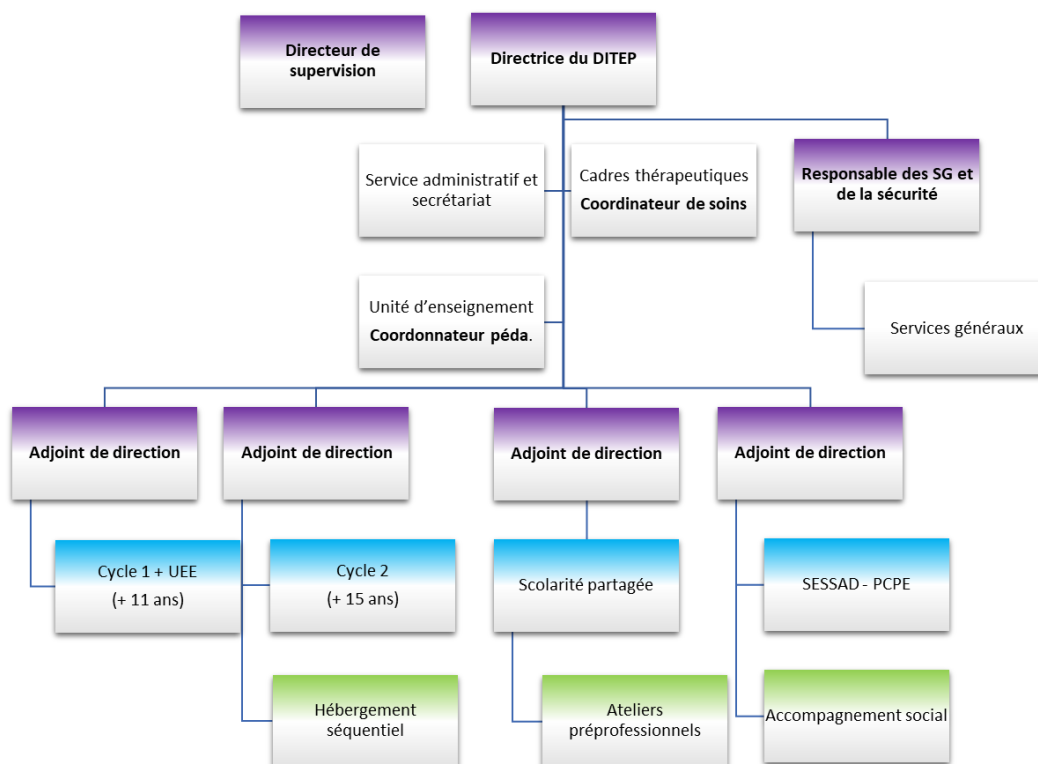
Cette année, ce sont 5 postes éducatifs que nous manquons de pouvoir recruter sur l'accueil de jour, et un poste de secrétaire d'accueil sur le SESSAD.

#### Partie PCPE (0,85 ETP)

- 0,5 ETP de personnels socio-éducatifs
- 0,35 ETP de personnels paramédicaux

### ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE

Le dispositif, avec les postes encore vacants, compte 74 salariés, toutes catégories professionnelles confondues, avec une unité d'enseignement de 10 professeurs des écoles dont un coordonnateur pédagogique à temps plein.



En 2025, suite à deux départs, ce sont **deux postes d'Adjoint de direction qu'il a fallu recruter** : l'un pour la scolarité partagée et l'autre pour le Cycle 2, avec une répercussion sur l'hébergement séquentiel et l'activité des ateliers préprofessionnels. **Au niveau thérapeutique, sur le Cycle 2** : après un départ en retraite, il a fallu recruter une nouvelle **orthophoniste**, ce qui a pris 7 mois avant d'y parvenir ; une **psychologue** a démissionné et à nouveau recruter après aussi 7 mois ; le **médecin psychiatre** est également partie en août, mais en novembre, c'est le pédopsychiatre du SESSAD qui l'a remplacé, complétant sa fonction à temps plein et assumant le rôle de coordinateur thérapeutique.

## MOBILITES, RECRUTEMENTS

NOM	PRENOM	EMPLOI	ENTREE	SORTIE	Fin CDD
ADAM	Amina	Educateur spécialisé	16/09/2024		18/07/2025
BEDROH	Adel	Agent Technique	07/05/2025	24/05/2025	
BERTHON	Arthur	Psychologue	25/08/2025		
BLANCHARD	Elisa	Educateur spécialisé	17/01/2025		
BORDE	Aurore	Enseignant	29/09/2025		31/08/2026
BUNOS	Morgane	Enseignant	02/09/2024		31/08/2025
CHABENAT	Marion	Orthophoniste	25/08/2025		

CHEVALIER	Geoffrey	Enseignant	01/09/2024		05/05/2025
DE PRINS	Cedric	Cadres classe 2 niveau 2	09/04/2018	31/08/2025	
DIALLO	Mamadou Diang	Cadres classe 2 niveau 3	03/11/2025		17/07/2026
DIAZ	Jeanine	Technicien qualifié	01/01/2024	30/09/2025	
DUBOIS	Nora	Educateur spécialisé en formation	12/09/2022	30/06/2025	
DURAZ	Cyrille	Agent de service Intérieur	01/10/1991	21/11/2025	
ECHAUBARD	Léa	Enseignant	13/09/2025		31/08/2026
FOURNIER-RIVRY	Leila	Stagiaire rémunéré	01/11/2025		
GADDADA	Monia	Educateur spécialisé - Internat	22/08/2023	03/01/2025	
GAUTHIER	Jean Luc	Ouvrier qualifié - Internat	15/07/2025		16/07/2025
GENETTE	Michael	Chef cuisine	06/01/2025		
HARBONVILLE	Manon	Educateur spécialisé	01/12/2016	16/04/2025	
HOLLARD	Nadège	Psychologue	01/09/2024	21/01/2025	
KAMAL	Abdullah	Agent de service Intérieur	26/08/2024		
KERBOUA	Amine	Educateur spécialisé en formation	25/08/2025	13/07/2028	
MEBARKIA	Sofia	Ouvrier qualifié - Internat	01/09/2025		
OLLIER	Rafael	Stagiaire rémunéré	01/07/2024 01/06/2025	30/05/2025 30/06/2025	
OUAHDI	Morad	Educateur spécialisé	26/08/2024	10/12/2025	
PEILLON	Marine	Psychologue	17/01/2025		
PISANT	Christine	Orthophoniste	01/11/2023	31/03/2025	
REVOL	Raphaël	Psychiatre	07/10/2024	23/08/2025	
RODOT	Antoine	Ouvrier qualifié	02/06/2025		25/07/2025
SEBTI	Salima	Enseignant	01/12/2024		18/07/2025
SIMON	Nirina	Enseignant	29/09/2025		31/08/2026
TESTA	Marie	Stagiaire rémunéré	01/12/2024	30/06/2025	
THERET	Jean	Ouvrier qualifié - Internat	13/01/2025	11/02/2025	
VOSKANYAN	Amaliya	Ouvrier qualifié	03/02/2025		

## AJUSTEMENTS DE POSTES

### MECEDINS PEDOPSYCHIATRES ET COORDINATION DE SOINS

Grace au passage à temps plein d'un des médecins pédopsychiatres, la présence de 3 médecins peut couvrir 10 demies journées par semaine, sur tout le dispositif intégré : 8 demies journées sur l'accueil de jour pour 110 jeunes (du lundi au jeudi), et 3 en ambulatoire pour 56 jeunes (mardis et vendredis).

A cela, nous devons déduire 1 demi-journée de réunions cliniques et de coordination d'équipes sur chaque poste, ce qui revient à 3 demi-journées restantes pour recevoir les jeunes et les familles en consultation. De ces chiffres, nous pouvons encore déduire 2 demi-journées nécessaires à la mise en lien des médecins avec les partenaires, ce qui ne laisse plus que **5 demi-journées hebdomadaires pour 165 jeunes et familles accueillis sur tout le DITEP.**

Il est donc impossible, d'assumer l'ordonnance de traitements médicamenteux lorsque cela s'avère nécessaire, ni d'admettre l'accompagnement soignant de pathologies relevant du versant psychiatrique ou de troubles du neurodéveloppement.

## ACTIONS DE FORMATION

### FORMATIONS COLLECTIVES

- **Les traumatismes relationnels précoces et le syndrome de violence pathologique chez le jeune accueilli en DITEP : Clinique et enjeux pour les prises en charge** : 8 participants à cette formation de 3 jours, proposée par Mme BONNEVILLE, Psychologue clinicienne, Maître de Conférences en Psychologie Clinique et Psychopathologie de l'enfant à l'université de Lyon.
- **« Un AIRE de famille »** : 6 participants aux 29<sup>e</sup> journées nationales de l'AIRE, 3 jours à St Etienne.

### APPRENTIS ET SITE QUALIFIANT

Nous comptons 4 professionnels qualifiés en tant que tuteurs référents qui ont suivi 1 apprentie en 3<sup>ème</sup> année, 1 apprenti en 1<sup>ème</sup> année, et 2 stagiaires longs pour le métier d'éducateur spécialisé.

# PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026

Passer d'une année d'évaluations à une année de transformations...

« Les 3 chantiers 2026 »

## CHANTIER ET AMENAGEMENT DES NOUVEAUX LOCAUX

La rénovation du bâtiment est planifiée en site occupée sur 2 phases, la première prenant fin en mai 2026 et la deuxième devant se terminer fin novembre 2026. Nous vivons notre activité au rythme des travaux et nous devons continuer d'accompagner les professionnels, les jeunes ainsi que les familles et tout l'environnement extérieur à progresser avec des repères physiques changeants. Nous devons donc les aider à s'approprier la démarche de chantier étape par étape. Voici les objectifs fixés pour y parvenir :

### PREPARER LA PHASE 2 DES TRAVAUX

Echéance fixée au 18 mai 2026 :

- Maintenir une **coordination étroite** avec les chefs du projet (SACVEL), du chantier (Cytinéa) et la direction du DITEP
  - Réunion de projet une fois par mois à partir de janvier
  - Point hebdomadaire au cas par cas avec l'équipe de chantier
- Organiser et renforcer **l'équipes des services généraux** du DITEP
  - Evaluer les besoins en termes de taches de manutention, de tri et déplacements d'objets, renforcer les moyens de l'équipe si nécessaire
  - Rassembler et préparer le matériel nécessaire au déménagement
  - Anticiper les plans d'occupation et d'aménagements provisoires ou définitifs des salles
  - Garantir la sécurité de tous
- Anticiper le **changement officiel d'adresse** de l'entrée principale
  - Mobiliser le secrétariat pour la partie administrative
  - Mobiliser tous les professionnels pour communiquer la nouvelle adresse en amont et pendant la 2<sup>e</sup> phase aux familles et partenaires extérieur. Utiliser tous les canaux possibles (courriers, e-mails, réunion d'information, visites etc.)

### REPENSER UN ESPACE POUR CHACUN PENDANT ET APRES

Echéances fixée à novembre 2026 voir début 2027 :

- Maintenir le **soutien du cabinet d'étude et de conseils** (Popcorn)
  - Ateliers de réflexion avec les professionnels à chaque retour de de vacances scolaires à partir de janvier
  - Permanences d'écoute et conseils pour les jeunes et les professionnels entre chaque atelier

- **Impliquer les professionnels dans la préparation** du déménagement et de la gestion quotidienne durant chaque étape.
  - Organiser des temps de travail dédiés pour réfléchir en équipe pluridisciplinaire à la gestion du quotidien avec les jeunes
  - Recenser les besoins des professionnels pour leur permettre une pratique optimum de leur accompagnement et des conditions de travail sécurisantes tout au long du processus.
- Maintenir une **coordination étroite** avec les chefs de projet (SACVEL), du chantier (Cytinéa) et la direction du DITEP
  - Réunion de projet une fois par mois à partir de janvier
  - Point hebdomadaire au cas par cas avec l'équipe de chantier
  - Organiser des visites de chantier avec Cytinéa à destination des jeunes puis des professionnels
- **Prévenir des risques psychosociaux** en pensant à accompagner chaque salarié dans le changement de son environnement de travail, tenant compte de ses besoins spécifiques :
  - Organiser des réunions d'informations et d'écoute par service et catégorie professionnelle
  - Informer et mobiliser les instances du personnel et du droit du travail : médecine du travail, direction des ressources humaines, CSE/CSSCT
- Saisir l'opportunité d'investir de nouveaux locaux pour **fédérer une dynamique institutionnelle solidaire et accueillante**
  - Inaugurer et célébrer chaque étape avec les jeunes, leur famille, les professionnels et les partenaires
  - Organiser des visites et journées portes ouvertes

## REORGANISATION DU SERVICE ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE

Dans le cadre du **dialogue de gestion, en septembre 2025, avec l'ADPEP69/ML et l'ARS**, les attentes formulées à mettre en œuvre d'ici le 1er trimestre 2026 sont les suivantes :

- Présenter un **projet de transformation de l'offre notamment sur le DITEP Gerland-MD** consistant à diminuer l'accueil de jour (22 places à redéployer et 10 places transformées) pour augmenter l'accompagnement en ambulatoire (15 places) conformément à l'activité que nous réalisons. Laissant une certaine marge de manœuvre afin que le changement de modalité reste fluide.
- Engager une réflexion sur l'accompagnement au sein des 3 DITEP notamment afin de **couvrir les besoins du territoire** en envisageant éventuellement le déploiement d'antennes ainsi que pour répondre aux besoins d'accompagnement des jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement sans déficience intellectuelle.
- **Mettre en œuvre des pôles d'appui à la scolarité (PAS).**

Suite à un **dialogue de gestion avec l'Éducation nationale, en octobre 2025**, le DITEP de Gerland-MD se verra également **soustraire environ 3 ETP d'enseignants** sur le dispositif. Si ce chiffre doit encore être confirmé, cela nous obligera à repenser le parcours scolaire et le maintien de UEE-Lycée à la rentrée scolaire 2026-27.

## FAVORISER LE SUIVI ET LA CONTINUITÉ DE PARCOURS QUELQUE SOIT LA SCOLARITÉ DU JEUNE

- **Adapter l'organisation des parcours scolaires** au sein du dispositif, d'ici fin avril 2026 :
  - Regrouper le suivi des jeunes en scolarité partagée avec l'accompagnement pluridisciplinaire de l'interne.
  - Répartir la responsabilité des adjoints sur chaque cycle de l'accueil de jour et par services transversaux pour l'hébergement séquentiel et l'insertion socio-professionnelle
  - Anticiper l'orientation des jeunes accueillis aujourd'hui pour sécuriser leur parcours scolaire
  - Évaluer la charge de travail des adjoints de direction pour anticiper le déploiement des PAS
- **Décider des perspectives de l'UEE-lycée et de l'organisation des UEI**, avant juin 2026 :
  - Organiser différents temps de rencontre et d'évaluation avec la direction du lycée professionnel Sambat Seguin et l'IEN-ASH
  - Prendre appui sur le coordinateur pédagogique pour améliorer et adapter le parcours pédagogique avec l'unité d'enseignement du DITEP

- **Accompagner l'évolution des pratiques d'accompagnement en accueil de jour** vers plus de flexibilité avec le milieu ordinaire :
  - Evaluer les effectifs par modalité d'accueil pour réguler les demandes d'admission en cours
  - Maintenir l'organisation et le rythme des groupes de travail pluridisciplinaires hebdomadaires avec les nouveaux adjoints répartis, jusqu'au mois juillet 2026
  - Organiser 5 demi-journées de travail institutionnel, entre mars et juillet 2026, pour préparer collectivement la nouvelle organisation attendue pour la rentrée scolaire.
- **Organiser le redéploiement de 22 places** sur le plan de gestion des ressources humaines :
  - Gérer les recrutements des postes encore vacants le temps de connaître plus précisément les besoins de redéploiement attendu par l'ARS sur le territoire.
  - Rester à l'écoute de tous les salariés en poste : proposer des entretiens individuels à partir du mois de mai pour évaluer avec eux leur besoin et leur position face au redéploiement des 22 places de l'accueil de jour.
  - Collaborer et mobiliser les services et la gouvernance de l'association avec les instances du personnel : direction générale, conseil d'administration, CSE, syndicats etc.

## FACILITER LE COMPTAGE DE L'ACTIVITE

Echéance à décembre 2026 :

- Appliquer le comptage d'activité selon le modèle proposé par l'AIRe
  - Partager les pratiques d'expérimentation avec les 2 autres DITEP de l'association
  - Présenter et former l'équipe de direction à la gestion des outils
  - Présenter et former les professionnels à l'utilisation de l'outil

## ADAPTATION DES OUTILS INFORMATIQUES

### SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SANTE NUMERIQUE DES PEP69/ML

**Pour répondre aux objectifs et enjeux nationaux sur la santé numérique des services et établissements médico-sociaux :**

- Disposer d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) conforme aux exigences techniques et fonctionnelles listées par l'Agence du Numérique en Santé donc avoir un logiciel certifié «SEGUR»
- Bénéficier des dernières mises à jour techniques et de l'interopérabilité avec les référentiels et services socles (ViaTrajectoire, Dossier Médical Partagé, Messagerie Sécurisée, Prestations SERAFIN-PH...)
- Systématiser dès que nécessaire l'usage de la messagerie sécurisée de santé (Monsisra) et l'alimentation de Mon Espace Santé pour permettre des échanges sécurisés et contribuer à la création du coffre-fort des personnes accompagnées

**Pour répondre aux objectifs et enjeux pour les PEP69/ML :**

- Harmonisation des processus métiers et des pratiques professionnelles au sein des structures PEP69/ML et de l'ARPEP grâce à un outil commun.
- Simplification du système d'information par la mutualisation des outils
- Meilleure anticipation et accompagnement des évolutions réglementaires (SERAFIN-PH, RGPD, INS) via un pilotage centralisé.
- Vision consolidée et en temps réel de l'activité médico-sociale facilitant l'aide à la décision au niveau associatif.
- Optimisation des coûts de maintenance, de formation et de support par la mutualisation des ressources et des compétences.

**Pour le DITEP de Gerland – MD, cela signifie de mettre en œuvre le projet de Santé numérique** en collaboration avec les fonctions ressources du siège de l'association, sur une planification allant de mars à décembre 2026 :

- **Changer de logiciel pour la gestion et le suivi du DUI de l'utilisateur** : passer de Evasoft à Médiatam
  - Contribuer aux sessions de paramétrage et de formation du pôle administratif
  - Suivre le transfert des données sur Médiatam
  - Former les professionnels à la gestion du DUI, commençant par l'équipe de direction et le pôle administratif
  - Assurer le démarrage de saisie sur Médiatam par le pôle administratif et former les secrétaires
  - Mobiliser l'équipe de direction pour aider à former des équipes de terrain à Médiatam
- **Mettre en œuvre le système de messagerie sécurisé MonSisra**
  - Créer des comptes de Messagerie Sécurisée MonSisra pour les professionnels
  - Inscrire les professionnels concernés en formation et les accompagner à l'utilisation de MonSisra

## **RENDRE LE RESEAU DE STOCKAGE DES DONNEES INTERNES LISIBLE, EXPLOITABLE ET SECURISE**

- En collaboration avec le RLE de l'association et l'appui du prestataire de services et maintenance informatique, **moderniser le parc informatique du DITEP** :
  - Réformer l'arborescence du serveur commun sur les différents sites du DITEP et garantir des accès sécurisés pour chaque session informatique des professionnels
  - Garantir une connexion à internet fiable tenant compte des travaux du bâtiment en cours
  - Renouvellement les ordinateurs fixes les plus vétustes en priorisant les classes
- En collaboration avec le référent de la démarche qualité, **développer l'utilisation du logiciel AGEVAL**:
  - Définir les champs d'utilisation et les utilisateurs avec la direction et le COPIL Démarche qualité
  - Créer un accès pour les professionnels et les former à l'utilisation d'AGEVAL

# LISTE DES REDACTEURS

---

Jusqu'en 2023, l'exercice d'écriture du rapport d'activité n'était tenu que par la direction et d'année en année, la liste des participants s'allonge témoignant d'une implication plus générale.

## MERCI A TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT CONTRIBUE A CE TRAVAIL D'ECRITURE

Mme GUILLOT, Directrice du DITEP Gerland / Maria Dubost

M. RODOT, Adjoint de direction du SESSAD et du pôle I.S.A

Mme DENAUD, Adjointe de direction du « Cycle 2 interne / UEE » et de la Villa

Mme DOMENECH, Adjointe de direction du « Cycle 2 »

M. EL KHADRAOUI, Adjoint de Direction du « Cycle 1 interne / UEE » et les ateliers préprofessionnels

M. PONCET, Coordonnateur pédagogique

Dr SLAMA, Pédopsychiatre

Mme GOUJON, Psychologue clinicienne et en systémie familiale

Mme TRICAUD, Psychologue clinicienne

Mme QUERAT, Psychologue clinicienne

Mme PELORDET-LEMET, Infirmière

Mme DUTHIL, Art-thérapeute

Mme CONSTANCIAS, Psychomotricienne

Mme GAVRILENKO, Assistante de service social

M. FORESTIER, Responsable Logistique et Environnement

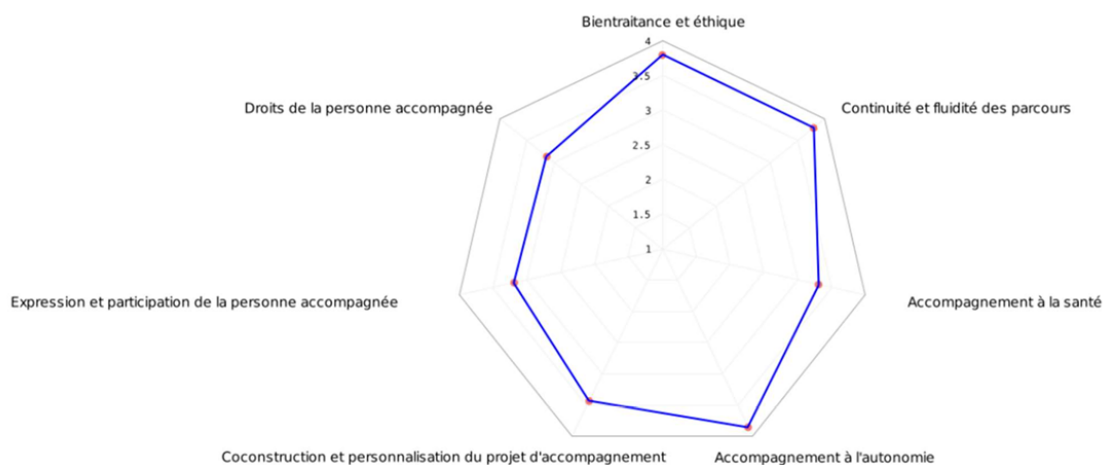
Mme VARREL, Secrétaire de direction

# ANNEXES

## RESULTATS DE L'EVALUATION EXTERNE

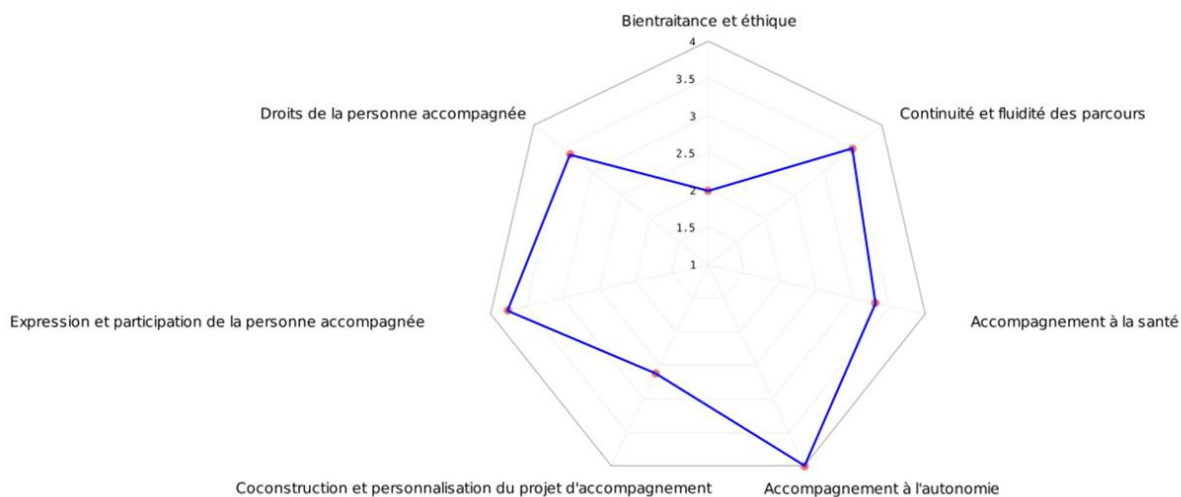
### CHAPITRE I – La Personne

3,5/4



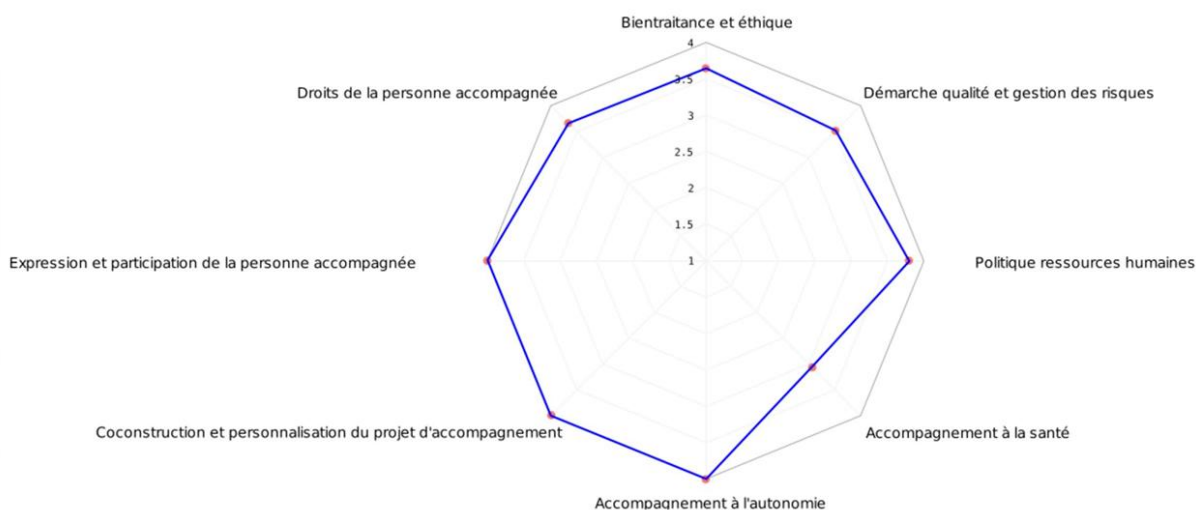
### CHAPITRE II – Les Professionnels

3,22/4



# CHAPITRE III – L'établissement SMS

3,71/4



## PLAN D'ACTION D'AMELIORATION DE LA DEMARCHE QUALITE

Objectif	Référence des critères HAS associés	Action opérationnelle	Acteurs/périmètre	Date prévisionnelle	Livrable	Statut
Structurer une démarche d'amélioration continue qui permette d'identifier les pratiques respectueuses des droits et libertés et les améliorations à réaliser.	Critère 2.2.2 Critère 2.2.3 Critère 2.2.4	Poursuivre le COPIL Qualité du DITEP de Gerland en menant des commissions relatives : - Au respect de la dignité et intégrité des personnes accompagnées - Au respect de la vie privée et l'intimité des personnes accompagnées - Au respect de la liberté d'opinion, croyance et vie spirituelle des personnes accompagnées	Gouvernance			
		Réaliser une sensibilisation des professionnels et des personnes accueillies sur la Vie Affective et Sexuelle.	COPIL Qualité			
		Organiser des temps de partage entre professionnels sur la mise en œuvre des valeurs institutionnelles, les bonnes pratiques identifiées et la sensibilisation des professionnels sur les notions des droits et libertés au regard du public accueilli et des problématiques rencontrées.	Gouvernance			
	Critère 2.2.5	Adapter les formulaires d'autorisation du droit à l'image en intégrant l'accord du représentant légal, le périmètre et la période de l'autorisation. Le recueil intègre la mention relative aux RGPD.	Gouvernance	01/12/2025	Formulaire de recueil du droit à l'image V2 + protocole de recueil.	Réalisé
		Tous les formulaires de recueil de consentement sont intégrés à EVASOFT, actualisés et disponibles aux professionnels.	Gouvernance	01/12/2025	/	
Renforcer la sécurisation du circuit du médicament	Critère 3.6.2	Réaliser un audit complet du circuit du médicament pour le DITEP de Gerland (Objectif CPOM 24/28)	Gouvernance / IDE	01/06/2026	Audit réalisé	A faire
		Adapter le stockage des médicaments psychotropes aux recommandations de l'OMEDIT (stock avec carnet à souche + suivi des administrations).	Médecin / IDE	01/12/2025		A faire
		Sensibiliser les professionnels à la sécurisation du circuit du médicament (connaissance des documents cadres et échanges avec IDE).	Médecin / IDE	01/06/2026	CR de sensibilisation + support	A faire
Poursuivre les travaux débutés en 2025 sur le traitement et prévention des risques de maltraitance et violence dans l'institution	Critère 3.11.2	Assurer le partage de la procédure relative à la prévention des situations de maltraitance et violence au regard de la RBPP de la HAS de 10/2024.	Gouvernance			
		Assurer le suivi des actions correctives liées à une situation analysée en équipe.	COPIL Qualité			
Partager à l'interne et à l'externe sur le bilan des Plaintes & Réclamations et des EI réalisées sur l'année	Critère 3.12.2 Critère 3.13.2 Critère 3.14.1	Partager le bilan des plaintes et réclamations, des événements indésirables et le plan bleu lors des CVS et dans le rapport annuel d'activité.	Gouvernance	01/02/2026	CR de CVS + Rapport activité 2025	A faire
Analyser en équipe les Plaintes & Réclamations et les EI	Critère 3.12.3	Identifier un groupe d'analyse de professionnels dédié à l'analyse des EI et P&R ainsi que le suivi des actions correctives.	Gouvernance	01/02/2026		A faire
Accompagner les professionnels aux questionnements éthiques liés à leurs activités	Objectif 2.1	Le COPIL qualité inscrit à sa feuille de route annuelle le déploiement, avec l'appui de la gouvernance des outils et ressources liées à la démarche éthique, dans le cadre des RBPP de la HAS sur ce thème.	COPIL Qualité	31/12/2026	Des questionnements éthiques sont identifiés et questionnés en équipe.	
		Les professionnels mobilisent des comités éthiques en associant les personnes accompagnées, partenaires (comité interne à l'association ou externe type CNADE).	COPIL Qualité	31/12/2027	Nombre de situations menant à des réflexions éthiques identifiés	A faire
Prévenir et gérer les risques de rupture de parcours des personnes accompagnées.	Critère 2.8.3	Réaliser régulièrement une sensibilisation sur les risques de rupture de parcours en se base sur des retours d'expérience propres aux DITEP de l'association pour mettre en place des actions de prévention ainsi que des ressources mobilisables sur le territoire.	COPIL Qualité		CR de réunion + Planning annuel des sensibilisations	

## PROJET IMMOBILIER 2025-2027



## RESTRUCTURATION DE L'ITEP MARIA DUBOST

Présentation aux équipes de l'ITEP  
ITEP Maria Dubost

3 septembre 2024

ATELIER  
POP CORN

## Présentation du groupement



## Présentation du projet

Restructuration de l'existant avec requalification de l'entrée rue Challemeil Lacour



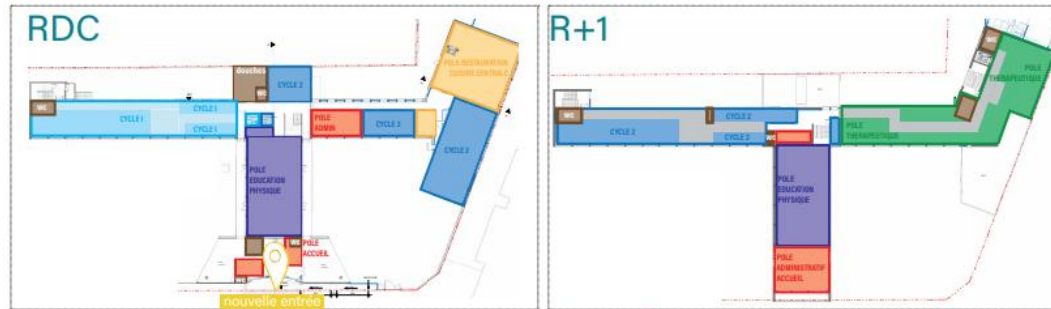
## Présentation du projet

Plan masse



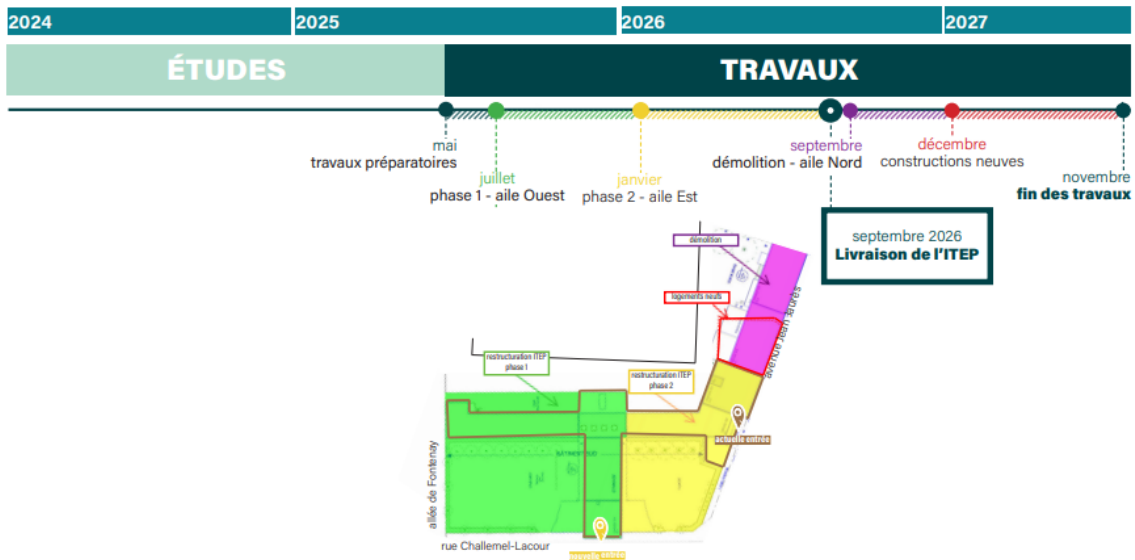
## Réorganisation des locaux

Regroupement des locaux en 8 pôles d'activités



## Réorganisation des locaux

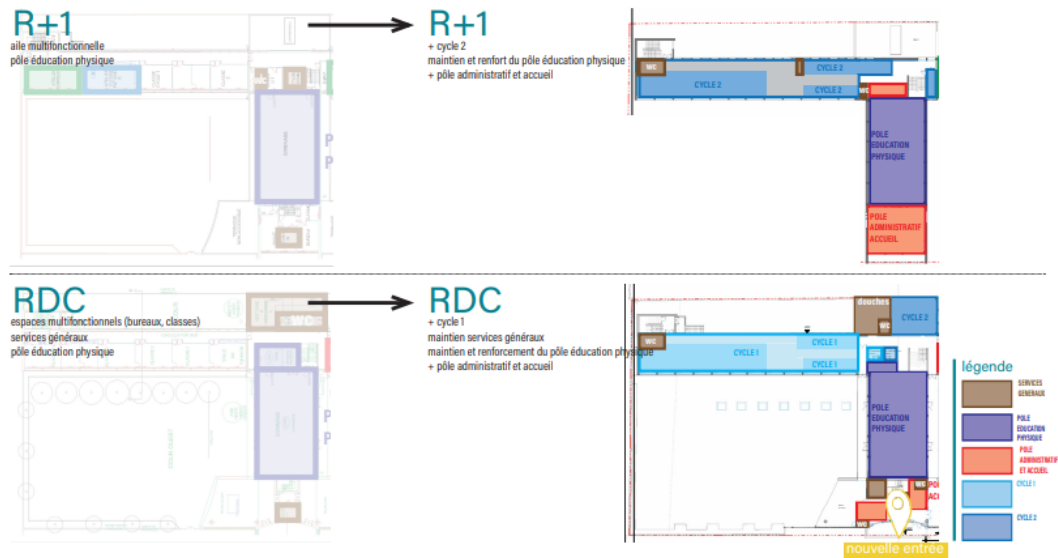
Calendrier prévisionnel



## Réorganisation des locaux

### Phasage provisoire

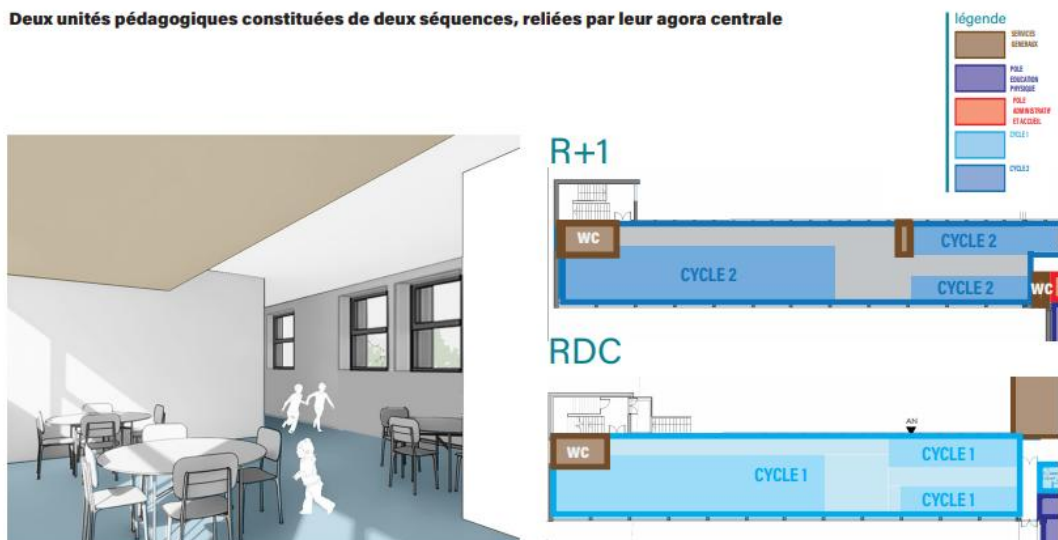
Phase 1 : aile Ouest - juil. 2025 - janv. 2026



## Réorganisation des locaux

Agoras - cycles 1 et cycle 2

Deux unités pédagogiques constituées de deux séquences, reliées par leur agora centrale



## Nature des travaux

Confort d'hiver et consommation d'énergie

### Façades

Remplacement de l'ensemble des menuiseries sur un modèle identique  
- surface vitrée réduite  
- double vitrage isolant performant  
Menuiseries en bois  
Étanchéité à l'air des façades  
Isolation intérieure par 16 cm de polystyrène

### En complément

- l'isolation des toitures sera complétée  
- une ventilation double flux permettra de renouveler l'air des locaux sans ouvrir les fenêtres  
et de préchauffer l'air en récupérant l'énergie



## Focus AGORA

Méthodologie proposée

- **Temps 1** : usages, besoins et spatialisation
- **Temps 2** : présentation des propositions architecturales et échanges
- **Temps 3** : co-construction



## Focus COURS

Méthodologie proposée

- **Temps 1** : usages, besoins et spatialisation
- **Temps 2** : présentation des propositions architecturales et échanges
- **Temps 3** : co-construction

